

COMITE DE DIRECTION REUNION DU JEUDI 30 JUIN 2022 – PUYMOYEN

PAGE 1/4

Présences :

Président : ENNJIMI Saïd,

Président délégué : OYHAMBERRY Philippe

Mmes AYRAULT GUILLORIT Marie-Ange, BAPTISTA Maria, BARROT Pierrette, MM. BASQ Stéphane, DANTAN Jacques, GAUTIER Jean-Luc, GOUGNARD Alexandre, GUAGLIARDI Loreto, GUIGNARD Daniel, LACOUR Eric, LAGARDE Bernard, MICHELET Sylvain, MIREBEAU Pascal, RABBY Matthieu, ROSSIGNOL Patrick, VAILLANT Bernard, WAILLIEZ David.

Excusés : Mmes BERNARD Emilie, FORT Marilyn, HEBRE Valérie, RADJAI Isabelle, MM. BONNET Jean-François, BOUDET Alexandre, DARROMAN Jean-Jacques, FILHASTRE Hervé, JOHNSON Timothée, LAFRIQUE Philippe, PORTES Maurice, RASSIS Jean Marc, ROUFFIGNAT Gilles.

Assistent : Mme MATHIEU Béatrice, Présidente de la CR Arbitrage, NADAL Marie-Laure Directrice administrative, MM. BOUARD Gilles (DTR), LESTRADE Eric (responsable du service juridique), LATRILLE Guillaume (chargé de mission LFNA), VALLET Vincent (responsable du Pôle Compétitions-Licences), OVAN Jean-Louis Président UNAF Régionale.

Homologation

Les membres du Comité de direction homologuent à l'unanimité des présents le compte-rendu de la réunion du Comité par voie électronique du 8 juin 2022.

Remise de médailles fédérales

L'ensemble des membres du Comité de directions félicitent chaleureusement Stéphane Basq et Daniel Guignard qui sont récompensés respectivement de la médaille d'Or et Vermeil de la FFF.

Ils sont vivement remerciés pour leur investissement et leur dévouement au service du football amateur dans leur département.

Félicitations aux nouveaux élus

Les membres du Comité accueillent et félicitent Messieurs Bernard LAGARDE et Bernard VAILLANT, nouvellement élus au sein du Comité, lors de l'Assemblée Générale de la LFNA du 25 juin 2022 à Arsac.

Philippe OYHAMBERRY est également félicité pour son élection au poste de Président Délégué de la LFNA.

Homologations de fin de saison

. Statuts :

De l'Arbitrage : Les membres du Comité de direction homologuent à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de la C.R. du Statut de l'Arbitrage du 27 juin 2022 publié sur le site de la LFNA

<https://lfna.fff.fr/documents/?cid=30&sid=9&scid=300&sscid=-1&pid=0>

Des Dirigeants : Les membres du Comité de direction homologuent à l'unanimité la liste des clubs en infraction avec le Statut des Dirigeants. **(cf annexe)**

Rappel des obligations : Titre 2 - article 3 - Obligations des clubs

Article 3 – Licences Dirigeants

COMITE DE DIRECTION REUNION DU JEUDI 30 JUIN 2022 – PUYMOYEN

PAGE 2/4

1/ Les clubs ont l'obligation de munir leur Président, Secrétaire Général et Trésorier Général d'une licence Dirigeant. Au-delà de 60 licences, le club devra posséder une licence Dirigeant supplémentaire par tranche de 20 licences. ...

4/ Les clubs qui n'ont pas satisfait aux obligations du point 1/ ci-dessus sont passibles d'une sanction financière par licence manquante dont le tarif est fixé par le Comité de Direction de Ligue. (Examen situation 30 avril)

. Classements de fin de saison :

Classements de fin de saison des championnats régionaux avec accessions/rétrogradations en Seniors masculins - Seniors féminines - Jeunes – Futsal.

Les membres du Comité de direction homologuent les comptes rendus des réunions des Commissions Régionales des Compétitions Seniors, Jeunes et Féminines et Futsal en date des 8, 14 et 22 juin 2022 (consultables sur le site de la LFNA). <https://lfna.fff.fr/documents/?cid=30&sid=9&scid=294&sscid=-1&pid=0>

Le Président du District des Pyrénées Atlantiques souhaite que soient précisées le nombre d'accessions de D1 en R3 à l'issue de la saison 2022-2023 afin de tenir compte de l'augmentation du nombre des licenciés (système mis en place au moment de la fusion en 2017)

Ce sujet sera traité lors de la prochaine réunion du Comité de direction courant juillet 2022.

Début de saison 2022-2023 - homologations

. FUSIONS ET GROUPEMENTS :

Fusions :

Malgré la réception tardive de la demande et dans l'intérêt des clubs, les membres du Comité de direction valident la demande suivante :

District Haute Vienne (avis favorable du District)

A.S Limoges Roussillon 522242 et le Sporting Limoges Val de l'Aurence 545033 – fusion création

Les membres du Comité notent l'abandon des deux projets suivants :

District Charente Maritime

Cercoux Clottaise, club absorbé Union sportive de Lagorce.

District du Lot et Garonne

AS Passage 525660 et Passage FC 539007

Groupement :

Les membres du Comité de direction valident à l'unanimité la demande suivante :

District du Lot et Garonne

Création d'un groupement de jeunes entre les clubs de Casseneuil 549868 et de Bias 544623.

COMITE DE DIRECTION REUNION DU JEUDI 30 JUIN 2022 – PUYMOYEN

PAGE 3/4

. POULES SENIORS MASCULINES R1 – R2 et R3 :

Les membres du Comité de direction homologuent à l'unanimité la composition des poules présentées en séance. **(cf annexe).**

Il est précisé que les changements intervenus dans la composition des poules font suite à la réception de l'accord écrit des deux clubs concernés par une permutation.

Est évoqué en séance le nombre d'équipes dans les poules des niveaux départementaux. Plusieurs districts ont à ce jour des poules constituées de 14 équipes.

. CALENDRIERS GENERAUX Seniors, Jeunes, Féminines, Futsal

Cf annexes

A la demande des clubs lors des réunions de fin de saison, il est souligné le retour de la Coupe de la Région Nouvelle-Aquitaine seniors la saison prochaine.

Les membres du Comité de direction homologuent à l'unanimité les calendriers présentés en séance.

. REGLEMENT INTERIEUR DES DELEGUES

Cf annexe

Les membres du Comité de direction homologuent à l'unanimité le Règlement Intérieur présenté en séance.

A la demande de la Présidente du district de Charente Maritime, il est précisé qu'un délégué n'a pas d'obligation d'avoir une expérience au niveau départemental avant de candidater au niveau régional, d'autant plus que tous les départements ne disposent pas d'un corps de délégués départementaux.

Aussi, chaque candidature reçue sera étudiée par la Commission Régionale des délégués. Des désignations sur le plus haut niveau départemental pourront être mises en place pour évaluer chaque candidat.

Validation des Labels

A l'unanimité des membres présents, l'ensemble des Labels proposés est validé en séance.

Il est précisé en séance que club d'Atur (Dordogne Périgord) n'ayant pas régularisé sa situation dans les délais, ne peut prétendre cette année à l'obtention du Label senior. **(cf listes en annexe)**

Présentation du budget prévisionnel 2022-2023

Cf annexe

Il est noté que la comparaison avec l'exercice précédent est faussée en raison du contexte sanitaire débuté en 2020. A noter que trois recrutements sont provisionnés (trois conseillers techniques, salariés de la Ligue, pour la Gironde, les Pyrénées Atlantiques et la Haute Vienne).

Provisions de dépenses supplémentaires :

- 100 000 euros pour l'opération « tablettes ». Après contact avec plusieurs fournisseurs pour obtenir le meilleur tarif, il a été constaté des difficultés liées aux conditions de livraison et de SAV. En conséquence, la

COMITE DE DIRECTION REUNION DU JEUDI 30 JUIN 2022 – PUYMOYEN

PAGE 4/4

prise en charge de la LFNA sera de 50 % du prix d'une tablette achetée par les clubs, dans la limite de 70 euros.

- 120 000 euros pour les chèques carburant distribués aux clubs selon les caisses de péréquation.
- 10 000 euros pour un fonds de solidarité (affaires sociales). Ce fonds sera utilisé pour venir en aide aux clubs ou aux pratiquants, après présentation de dossiers étudiés par une Commission spécifiquement nommée.

A l'unanimité des membres présents, le budget prévisionnel 2022-2023 est validé en séance.

Présentation des tarifs 2022-2023

Cf annexe

L'ensemble des tarifs de la LFNA est impacté par l'inflation de 5 %, constatée en ce début de saison.

A ce sujet, il est conseillé aux clubs d'augmenter leurs propres tarifs à cette même hauteur.

Le barème kilométrique de la FFF étant porté à 0.446 € à compter du 1^{er} juillet 2022, la LFNA s'aligne, comme habituellement, sur celui-ci.

Le coût supplémentaire des frais de déplacement des arbitres et délégués supporté par les clubs (basé sur la nouvelle indemnité FFF) sera compensé par la caisse de péréquation dans la mesure du possible.

A l'unanimité des membres présents, les tarifs généraux LFNA 2022-2023 sont validés en séance.

Le montant de l'indemnité kilométrique 2022-2023, aligné sur celui de la FFF, est également validé en séance (aucune voix contre ; abstentions de Daniel Guignard et Alexandre Gougnard).

Autres sujets financiers

▪ La thésaurisation

Le Président souhaite que le principe global qui a été évoqué en concertation avec l'ensemble des districts soit appliqué.

Il est bien noté que les aides versées aux Districts (emplois DAP etc...) seront versées au plus tôt pour une meilleure projection sur leur fin de l'exercice.

▪ Les contrats d'objectifs 2022-2023 -

Le montant alloué à la LFNA par la FFF s'élève à 720 885 Euros. La répartition habituelle entre la Ligue et les districts est confirmée en séance. Il est précisé la méthode retenue par la LFA : Versement de 75% de la somme puis 25% restants en fonction de l'atteinte des objectifs assignés.

Fin de séance à 21h30

Le Président de la LFNA,

Saïd ENNJIMI

La Secrétaire Générale,

Marie-Ange AYRAULT-GUILLORIT

STATUT DES DIRIGEANTS - APPLICATION DE L'ARTICLE 3 DES RG DE LA LFNA

Numéro de club	Nom du club	Nombre total	Président	Secrétaire général	Trésorier général	Licences dirigeant	Division Total / 20	Décision	Amende
548277	LANDES GIRONDINES F.C.	265	X	X	X	12	14	INFRACTION	52,00 €
548345	F.C. PAYS ARGENTONNAIS	233	X	X	Loisir	32	12	INFRACTION	52,00 €
538557	ARBONA F.C.	229	X	X	X	11	12	INFRACTION	52,00 €
545618	U.S. LA CATTIE	203	X	X	X	5	11	INFRACTION	52,00 €
582599	FOOTBALL CLUB AMOU / POUDENX	178	X	X	Libre	13	9	INFRACTION	52,00 €
545142	F.C. HAUT VAL DE SEVRE 94	143	Libre	X	X	20	8	INFRACTION	52,00 €
507623	TREFLE SP. REALX	135	X	Educateur	X	7	7	INFRACTION	52,00 €
521250	CAZALX O.	131	X	Technique	X	13	7	INFRACTION	52,00 €
517425	F.C. CHICHE	129	X	Libre	X	13	7	INFRACTION	52,00 €
505843	U.S. ST MICHEL ARUDY	127	X	X	Loisir	12	7	INFRACTION	52,00 €
527359	AM. FRANCO PORTUGAISE LIMOGES	119	Libre	X	Libre	6	6	INFRACTION	104,00 €
515111	F.C. BIARD	117	X	X	Libre	7	6	INFRACTION	52,00 €
590517	JEUNESSE ASSOCIATION BEL-AIR	115	Libre			1	6	INFRACTION	156,00 €
518567	O.S.C. FORS	109	Libre	X	X	9	6	INFRACTION	52,00 €
523474	A.S. LEDEUX	109	X	Libre	Libre	6	6	INFRACTION	104,00 €
560205	SAINT SEURIN SAINT ESTEPHE FOOTBALL CLUB	108	X	X	Libre	9	6	INFRACTION	52,00 €
517674	ESPO S. ARDIN	106	X	X	Libre	16	6	INFRACTION	52,00 €
548390	CASTELNAU F.C.	105	X	X	X	11	6	INFRACTION	52,00 €
590194	YCHOUX FOOTBALL CLUB	103	X	X	X	15	6	INFRACTION	104,00 €
563636	BESSINES ASPTT	101	X	Libre	Libre	6	6	INFRACTION	104,00 €
529015	AV. DE CAUMONT FOURQUES	98	Educateur	X	X	19	5	INFRACTION	52,00 €
547537	L'AVAL	96	X	X	Loisir	10	5	INFRACTION	52,00 €
560565	PAYS DE LA FORCE - GINESTET	94	X	X	Libre	9	5	INFRACTION	52,00 €
548275	F.C. EXCIDEUIL ST MEDARD	93	X	X	Libre	7	5	INFRACTION	52,00 €
511953	C.A. ST AUBIN LE CLOUD	92	Libre	X	X	24	5	INFRACTION	52,00 €
514935	ESPE S. BRULAIN	88	X	X	Libre	16	5	INFRACTION	52,00 €
550847	ENT.S. NERCILLAC REPARSAC	87	X	X	Libre	12	5	INFRACTION	52,00 €
544185	A.S. POITIERS GIBAUDERIE	86	X	X	Libre	5	5	INFRACTION	52,00 €
550934	U.S. VERGENTONNAISE	82	Libre	X	X	13	5	INFRACTION	52,00 €
564128	UNION SPORTIVE ALLEMANS DU DROPT	81	X	Libre	X	16	5	INFRACTION	52,00 €
548484	A.S. NORD EST CREUSE	79	X	X	Educateur	13	4	INFRACTION	52,00 €
548944	ET.S. JAVREZAC F.C. JARNOUZEAU	79	X	X	Libre	9	4	INFRACTION	52,00 €
601096	CTRE HOSP SP. TALENCE	75	X	X	Entreprise	8	4	INFRACTION	52,00 €
531569	U.S. PORTUGAISE TERRASSON	69	X	Libre	X	5	4	INFRACTION	52,00 €
513462	F.C. AMBES	67	Libre	X	X	8	4	INFRACTION	52,00 €
550826	F.C. GENAC-MARCILLAC-GOURVILLE	67	X	X	Libre	6	4	INFRACTION	52,00 €
545020	A.S. AUGÉ AZAYLE BRULE	62	X	X	Libre	7	4	INFRACTION	52,00 €
541394	ENT. MARQUAY-TAMNIES	61	Libre	X	X	6	4	INFRACTION	52,00 €
760857	F.C. LES GATINAISES	61	X	Libre	X	7	4	INFRACTION	52,00 €
507095	AVENIR AUTIZE	60	Libre	X	Libre	7	3	INFRACTION	104,00 €
560478	FOOTBALL CLUB PLAINE GATINE	60	Libre	Libre	Libre	5	3	INFRACTION	156,00 €
580878	U.S. MA CAMPAGNE ANGOULEME	59	X	X	Libre	7	3	INFRACTION	104,00 €
545024	U.S. LES ROCHES LA VILLEDIEU	58	X	X	X	11	3	INFRACTION	52,00 €
505817	U.S. BEYCHEVELLE	56	X	Libre	X	12	3	INFRACTION	52,00 €
513286	C.OM. CHENERAILLES	56	X	Libre	Libre	6	3	INFRACTION	104,00 €
552732	GIRONDINS FUTSAL	56	X			6	3	INFRACTION	104,00 €
581937	COMORES F.C.	54	Arbitre	X	X	4	3	INFRACTION	52,00 €
507212	A.S. PERIGNE	51	X	X	Libre	4	3	INFRACTION	52,00 €
534790	ROCHER C. ST EXUPERY	51	X	X	Libre	5	3	INFRACTION	52,00 €
548521	A.S. ARGENTEUIL ANGERIEN POURSAY-GARNAUD	51	X	X	X	10	3	INFRACTION	52,00 €
581921	A. S. LA JONCHERE ST MAURICE	51	X	X	Libre	7	3	INFRACTION	52,00 €
531175	A.S. PETIT BERSAC	50	X	X	Libre	5	3	INFRACTION	52,00 €
581483	ASSOCIATION SPORTIVES DES TURC D'USSEL	50	X	Libre	Libre	1	3	INFRACTION	156,00 €
526527	U.S. GUITRES	48	X	X	Libre	4	3	INFRACTION	52,00 €
529261	U.S. DE SENDETS	48	X	X	X	6	3	INFRACTION	52,00 €
581923	LES DIABLES BLEUS DE BERSAC	48	X	Libre	X	6	3	INFRACTION	52,00 €
690453	CARROSSERIE BALLON	45	Entreprise	Entreprise	Loisir	0	3	INFRACTION	156,00 €
554293	C. A. S. BOURRESSE	45	Libre	X	Libre	6	3	INFRACTION	104,00 €
560311	JEUNESSE SPORTIVE DOUZILLACOISE ET LUDOVICIENNE	40	Libre	Libre	Libre	2	3	INFRACTION	156,00 €
522607	AM.S. EXOUDUN	39	X	X	Libre	6	3	INFRACTION	52,00 €
510334	U.S. DE GRAND BOURG	38	X	X	Libre	6	3	INFRACTION	52,00 €
530872	A.S. BREUIL BERNARD	37	Libre	X	X	9	3	INFRACTION	52,00 €
581837	F.C. SAINT MAURICE MANOT	37	Libre	X	Libre	7	3	INFRACTION	104,00 €
602407	DASSAULT BORDEAUX SP.	37	X	Entreprise	Arbitre	6	3	INFRACTION	104,00 €
529664	AM.LAIO, ST LEON S/VEZERE	36	Libre	Libre	Libre	1	3	INFRACTION	156,00 €
535296	A. VANXAINS	36	X	X	Libre	9	3	INFRACTION	52,00 €
548357	ENT. GENIS SALAGNAC F.	36	Libre		X	1	3	INFRACTION	104,00 €
660156	FC BORDEAUX DEALS	36	Entreprise	X	Entreprise	2	3	INFRACTION	104,00 €
546513	A.S. LAMARQUE ARCINS	35	X	X	X	5	3	INFRACTION	52,00 €
560734	LABRIT FOREST FC	35	X			3	3	INFRACTION	104,00 €
841597	A.S. DE MAGONTY	35			X	1	3	INFRACTION	104,00 €
580555	U.LAMPONAISE CARSACOISE	34	X		X	4	3	INFRACTION	52,00 €
660205	FOOTBALL CLUB VEYNAT	34	X	Entreprise		4	3	INFRACTION	104,00 €
530344	J.S. ST CHRISTOPHE DE DOUBLE	33	Libre	Arbitre	Libre	5	3	INFRACTION	156,00 €
538305	E.S. DE POITIERS BEAUJEU	33	X		X	4	3	INFRACTION	52,00 €
560233	ASSOCIATION CULTURELLE TURQUE DE LIMOGES	33	X	Libre	X	5	3	INFRACTION	52,00 €
690567	F. C. GROUPE PICHET	33	X	Entreprise	X	5	3	INFRACTION	52,00 €
535325	F.C. ST MAURICE LES BROUSSES	32	X	X	X	5	3	INFRACTION	52,00 €
560145	ASSOCIATION SPORTIVE D'EXIDEUIL	31	X	X	Libre	5	3	INFRACTION	52,00 €
610554	E.S. CONSEIL GENERAL	31		Loisir		0	3	INFRACTION	156,00 €
544091	F.C. LE BUGUE MAUZENS	30	Libre	Libre	Libre	3	3	INFRACTION	156,00 €
560346	OMBRE ET LUMIERE 33	30	X	X	X	5	3	INFRACTION	52,00 €
560754	FOOTBALL CLUB FONTENILLE	30	X	X	Libre	3	3	INFRACTION	52,00 €
521941	ESPE S. LAPLEALCOISE	29	Libre	X	X	8	3	INFRACTION	52,00 €
525144	A.S. RETERRE FONTANIERES	29	X	X		4	3	INFRACTION	52,00 €
553177	F.C. GARDONNE	29	Libre	Libre	X	2	3	INFRACTION	104,00 €
560164	C.A.P.O LIMOGES	29	X	X	Libre	4	3	INFRACTION	52,00 €
582115	LA CAGOUILLE SPORTIVE DE CHASSORS	29	X	Libre	Libre	3	3	INFRACTION	104,00 €
526784	U.S. SORNAC	28	X	X	Libre	3	3	INFRACTION	52,00 €
537724	U.S. AJAIN	28	X	X	Libre	4	3	INFRACTION	52,00 €
549406	ENT. SUD EST CREUSOIS	28	X	Libre	X	5	3	INFRACTION	52,00 €
560263	COMITÉ D'ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES NIORT	28	X	Futsal	Futsal	1	3	INFRACTION	104,00 €
614357	E.S. GIRONDINS DE LIBOURNE	28	Loisir	Loisir	Loisir	0	3	INFRACTION	156,00 €
850401	F.C. BAYON L.	28	X		X	2	3	INFRACTION	52,00 €
522385	CTE S. PEYRILHAC	27	X	Libre	Libre	2	3	INFRACTION	104,00 €
526786	MOISSANNES C.S.P.L.	27	X	X	X	1	3	INFRACTION	104,00 €
520824	S.C. FLAYAT	26	X	X	Libre	3	3	INFRACTION	52,00 €
530876	U.S. REUNIONNAISE CHATELLERAULT	26	Arbitre	X	X	3	3	INFRACTION	52,00 €
535292	ST PAUL LA ROCHE F. C.	25	Libre	Libre	X	3	3	INFRACTION	104,00 €
541450	AM.S. DES BORDERIES DE LOUZAC	25	X	Libre	Libre	3	3	INFRACTION	104,00 €
660586	EUPRO33 FOOTBALL CLUB	25	X	Entreprise	X	2	3	INFRACTION	52,00 €
881060	LES VIEUX FUTS DE SAINT SAUVEUR	25	Loisir		X	3	3	INFRACTION	104,00 €

517410	S.C. CHAMPAGNAT	24	Libre	Libre	Libre	0	3	INFRACTION	156,00 €
526770	U.S. ORCHES	24	X			3	3	INFRACTION	104,00 €
527850	ENT. GENNETON	24	Libre	X	X	6	3	INFRACTION	52,00 €
851805	NIORT ATHLETIC FUTSAL CLUB	24	X	Futsal	X	2	3	INFRACTION	52,00 €
563742	ESP. S. LA COURTINE CROCQ LA VILLENEUVE	23	X			3	3	INFRACTION	104,00 €
590485	A.S.C. PESSAC ALOUETTE FUTSAL	21	X	X		2	3	INFRACTION	52,00 €
560257	BLANQUEFORT FUTSAL	20	Futsal	Futsal	Futsal	2	3	INFRACTION	156,00 €
860229	L'ALERTE HAGETAUBINOISE	20	Loisir	Loisir	Loisir	0	3	INFRACTION	156,00 €
553446	U. S. LA PUYE LA BUSSIERE	19	Libre	X	Libre	5	3	INFRACTION	104,00 €
547094	O. MOUTERRE SILLY	17	X	X		2	3	INFRACTION	52,00 €
564015	THENEZAY FUTSAL CLUB	16	Futsal	Educateur		0	3	INFRACTION	156,00 €
861000	LES VETERANS DU GURP	16			X	5	3	INFRACTION	104,00 €
522783	A.S. VELLECHES	15	Libre	X	X	2	3	INFRACTION	52,00 €
590439	FUTSAL ANGOULEME	15	X	X		2	3	INFRACTION	52,00 €
860565	FOOTBALL CLUB OZENX-MONTESTRUCQ (F.C.O.M)	15	Loisir	Loisir		0	3	INFRACTION	156,00 €
523544	U.S. INTERCOMMUNALE D'EYNESSE	14	X	X		2	3	INFRACTION	52,00 €
560330	UNION SPORTIVE FOOT EN SALLE AUNISIEN	14	Futsal	Futsal	Futsal	1	3	INFRACTION	156,00 €
582077	CHALOSSE FUTSAL	14	Futsal	Futsal	Futsal	0	3	INFRACTION	156,00 €
664204	JVGROUP	14	Loisir	Loisir		0	3	INFRACTION	156,00 €
860832	AMITIES SAINTES - SALISBURY	14		X	Loisir	2	3	INFRACTION	104,00 €
582529	SPORTING CLUB SAUGNAC	13	X	X		2	3	INFRACTION	52,00 €
849324	A.S. LEGRAND LIMOGES	13	X	Loisir	X	2	3	INFRACTION	52,00 €
837594	C.F. MJC BRUGES	12	X	Loisir		1	3	INFRACTION	104,00 €
560903	BORDEAUX FUTSAL	11	X	Futsal	Futsal	1	3	INFRACTION	104,00 €
864227	COLLECTIF CLUB ULTRAMARINES	11	Loisir	Loisir		0	3	INFRACTION	156,00 €
548371	F.C. ST JULIEN LE PETIT	8	X			1	3	INFRACTION	104,00 €
560616	SOCCER CLUB TONNACQUOIS	4	X	X		2	3	INFRACTION	52,00 €

10 348,00 €

REGIONAL 1

POULE A

17. E.S. La Rochelle
17. S.C. St-Jean d'Angély
17. Royan-Vaux A.F.C.
17. Rochefort F.C.
79. F.C. Bressuire
79. F.C. Chauray
9. O.L. St-Liguair Niort
79. R.C. Parthenay Viennay
79. F.C. Nueillaubiers
79. Thouars Foot 79
86. La Ligugéenne
86. E.S. Buxerolles
86. U.E.S. Montmorillon
86. Stade Poitevin F.C. (2)

POULE B

16. Angoulême Charente F.C. (2)
16. U.A. Cognac Football
19. A.S. de St-Pantaléon de Larche
19. E.S.A. Brive
24. E.S. Boulazac
24. U.S. Mussidan St-Médard
24. Trélissac A.P.F.C. (2)
33. F.C.E Mérignac Arlac
33. S.A. Mérignacais
33. U.S. Lormont
33. S. St-Médardais
87. A.S. Panazol
87. C.S. Feytiat
87. J.A. Isle

POULE C

33. Jeunesse Villenavaise
33. S.A.G. Cestas
33. La Brède F.C.
33. F.C. Bassin d'Arcachon
33. F.C. des Graves
33. Stade Bordelais (2)
33. F.C. de St-Médard en Jalles
40. St-Paul Sports
40. F.C. Tartas St-Yaguen
47. F.C. Marmande 47
64. F.C. Lescarien
64. Hiriburuko Ainhara
64. Les Croisés de Bayonne
64. Arin Luzien

REGIONAL 2

POULE A

- 16. C.S. Leroy Angoulême
- 79. A.S. Echiré St-Gelais
- 79. S.A. Moncoutant
- 79. U.S. Saint-Sauveur
- 79. **F.C. Bressuire (2)**
- 79. Eveil Le Tallud
- 79. **U.A. Niort St-Florent**
- 86. U.S. Chauvigny (2)
- 86. C.A. St-Savin St-Germain
- 86. **S.O. Châtelleraut (2)**
- 86. E.S. Beaumont St-Cyr
- 86. C.S. Naintré

POULE D

- 16. J.S. Sireuil
- 16. Jarnac Sports
- 17. E.S. Saintes Football
- 24. **Limens J.S.A.**
- 24. A.S. Nontron St-Pardoux
- 33. F.C. Cœur Médoc Atlantique
- 33. **S.A. Mérignacais (2)**
- 33. **F.C. Estuaire Hte Gironde**
- 33. F.C. Libourne (2)
- 33. U.S. Bouscataise
- 33. F.C. St-André de Cubzac
- 33. F.C.G. Saint Emilionnais

POULE G

- 33. **E.S. Blanquefortaise**
- 33. U.S. Lège Cap Ferret (2)
- 33. F.C. Bassin d'Arcachon (2)
- 33. S.F.C. Andernos
- 33. **F.C. Biganos**
- 33. E.S. d'Audenge
- 40. S.C. St-Pierre du Mont
- 40. J.A. Dax
- 64. J.A. Biarritz
- 64. Les Genêts d'Anglet Football (2)
- 64. Aviron Bayonnais (2)
- 64. **Elan Béarnais d'Orthez**

POULE B

- 16. U.A. Cognac Football (2)
- 16. A.S. Merpins
- 16. F.C. Charente Limousine
- 17. **E.F.C. D.B.2.S.**
- 17. Etoile Maritime F.C.
- 17. A.S. Réthaise
- 17. F.C. Périgny
- 17. A.S. Cozes
- 79. F.C. Chauray (2)
- 86. A.S. Mignaloux Beauvoir
- 86. U.S. Migné-Auxances
- 86. **F.C. Fontaine le Comte**

POULE E

- 24. **Bergerac Périgord F.C. (2)**
- 24. Prignonrieux F.C.
- 24. U.S. Bergerac La Catte
- 24. **F.C. Sarlat Marcillac**
- 33. S.A.G Cestas (2)
- 33. **U.S. Cenon**
- 33. F.C. Pessac Alouette
- 33. **F.C. Mascaret**
- 33. C.A. Ste-Hélène
- 33. Union St-Bruno
- 33. F.C. Talence
- 33. C.A. Béglais

POULE C

- 19. U.S. Donzenacoise
- 19. Tulle Football Corrèze
- 23. A.S. de Gouzou
- 23. **C.S. Boussac**
- 23. E.S.M. La Souterraine
- 87. S.A. Le Palais sur Vienne
- 87. U.S.E. Couzeix-Chaptelat
- 87. J.A. Isle (2)
- 87. Limoges Beaubreuil F.C.
- 87. A. Franco Portug. Limoges
- 87. J.S. Lafarge Limoges
- 87. A.S. Aix sur Vienne

POULE F

- 33. F.C. du Langonnais
- 33. F.C.E. Mérignac Arlac (2)
- 40. Stade Montois (2)
- 40. F.C. Doazit
- 40. Stade Ygossais
- 47. **S.U. Agenais**
- 47. Ent. Boe Bon Rencontre
- 47. Confluent Foot 47
- 64. **A.S.M.U.R**
- 64. F.A. Morlaas Est Béarn
- 64. **S.A. Mauléonais**
- 64. Union Pau Portugaise

REGIONAL 3

POULE A

79. [F.C. Vrines](#)
79. E.S. Aubinorthais
79. C.O. Cerizay
79. F.C. Pays de l'Ouin
79. E.S. St-Cerbouillé
79. U.S. St-Varent Pierregeay
79. Thouars Foot 79 (2)
86. [Ozon F.C.](#)
86. E.S. Buxerolles (2)
86. A.S. Portugais Châtelleraut
86. C.A. Neuville (2)
86. La Liguéenne (2)

POULE B

17. Cap Aunis A.S. P.T.T. F.C.
17. A.S.M. Nieul sur Mer
17. A. Anciens A.M. Laleu la Pallice
17. [Aunis Avenir F.C.](#)
79. U.S. Pays Maixentais
79. [Avenir 79 F.C.](#)
79. Stade Vouillé
79. A.S. du Pays Mellois
79. U.A. Niort St-Florent (2)
79. O.L. St-Liguair Niort (2)
79. [A.S. Aiffres](#)
79. E.S. Celles Verrines

POULE C

16. [Stade Ruffécois](#)
16. [F.C. du Confolentais](#)
86. J.S. Nieuil L'Espoir
86. E.S. Nouaillé
86. E.S. St-Benoit
86. U.S. Vicq sur Gartempe
86. [F.C. Usson du Poitou Isle Jourdain](#)
87. U.S. Bessines Morterolles
87. [Limoges Football](#)
87. A.S. Panazol (2)
87. A.S. Aix sur Vienne (2)
87. A. Vignal F.C. Limoges

POULE D

19. C.A. Meymacois
19. A.S. Beynat
19. S.S. Ste-Féréole
19. Tulle Football Corrèze (2)
19. A.S. de St-Pantaléon Larche (2)
23. E.F. Aubussonnais
23. E.S. Guérétoise (2)
23. A.S. St-Sulpice le Guérétois
23. [C.A. Peyrat la Nonière](#)
87. [J.A. Isle \(3\)](#)
87. U.S. St-Léonard de Noblat
87. [C.A. Rilhac Rancon](#)

POULE E

19. E.S.A. Brive (2)
19. F.C. Argentacois
19. E.S. Nonardaise
19. A.S.P.O. Brive
19. [A.S. Jugeals Noailles](#)
24. [Chancelade Marsac](#)
24. F.C. La Tour Mareuil Verteillac
24. Trélassac A.P.F.C. (3)
87. A.S. Limoges Roussillon
87. A.S. Châteauneuf-Neuvis
87. C.S. Feytiat (2)
87. [Limoges Landouge Foot](#)

POULE F

16. La Roche-Rivières F.C. Tardoire
16. [A.S. St-Yrieix](#)
16. O.F.C. de Ruelle
16. A.S. Puymoyen
16. A.S.F.C. Vindelle
16. A.S. Soyaux
24. F.C. Périgord Centre
24. C.A. Ribérais
24. [C.O. Coulounieix Chamiers](#)
24. [F.C. Thenon Limeyrat Fossemagne](#)
87. S.C. Verneuil sur Vienne
87. A.S. St-Junien

REGIONAL 3

POULE G

- 16. Alliance Foot 3B
- 17. **Avenir de Matha**
- 17. U.S. Marennaise
- 17. A.S. Cabariotaise
- 17. **Aviron Boutonnais**
- 17. F.C.S. Jonzac St-Germain
- 17. St Palais Sport Football
- 33. R.C. de Bordeaux Métropole
- 33. **F.C. Loubésien**
- 33. F.C. Grand St-Emilionnais (2)
- 33. F.C. Alliance du Moron
- 33. F.C. Côteaux Bordelais

POULE H

- 24. Montpon Ménesplet F.C.
- 33. F.C. des Côteaux du Libournais
- 33. F.C. Arsac Le Pian Médoc
- 33. U.S. Lormont (2)
- 33. **C.M.O. Bassens**
- 33. S.P. Chantecler Bordeaux
- 33. A.S. Taillanaise
- 33. E.S. Blanquefortaise (2)
- 33. A.S. Gensac Montcaret
- 47. A.F. Casseneuil Pailloles L. 47
- 47. **F.C. Vallée du Lot Villeneuve/Lot**
- 47. A.S.S.A. Pays du Dropt

POULE I

- 33. **C.A. Sallois**
- 33. F.C. Martignas Illac
- 33. U.S. Bouscataise (2)
- 33. **Les Coqs Rouges Bordeaux**
- 33. Montesquieu F.C.
- 33. F.C. des Portes Entre Deux Mers (2)
- 40. Biscarrosse O.
- 40. F.C. Parentis
- 40. E.S. Montoise
- 40. F.C. Tartas St-Yaguen (2)
- 47. F.C. Marmande 47 (2)
- 47. **F.C. Porte d'Aquitaine 47**

POULE J

- 33. C.S. Lantonnais
- 33. S.C. Cadaujac
- 33. F.C. de St-Médard en Jalles (2)
- 33. F.C.E. Mérignac Arlac (3)
- 40. F.C. St-Martin de Seignanx
- 40. **F.C. St-Vincent de Paul**
- 40. A.S. Tarnos
- 64. Hasparren F.C.
- 64. **Elan Boucalais**
- 64. Hiriburuko Ainhara (2)
- 64. Les Labourdins d'Ustaritz
- 64. **Arin Luzien (2)**

POULE K

- 33. **Jeunesse Villenavaise (2)**
- 33. F.C. Belin Beliet
- 33. **F.C. Barpais**
- 40. A.S. Pontoise
- 40. St-Paul Sports (2)
- 40. F.C. Hagetmautien
- 64. U. Jurançonnaise
- 64. S.C. Arthez Lacq Audejos
- 64. E.S.M.A.N. Meillon
- 64. F.C. La Ribère
- 64. Pardies O.
- 64. A.S. Artix

POULE L

- 33. F.C. des Graves (2)
- 33. Patronage Bazadais
- 33. F.C. Pays Aurossais
- 33. La Brède F.C. (2)
- 40. **Seignosse Capbreton Soustons F.C.**
- 40. Labenne O.S.C.
- 40. La Violette Aturine
- 64. **F.C. Lescarien (2)**
- 64. **A.L. Poey de Lescar**
- 64. F.C. Lons
- 64. F.A. Morlaas Est Béarn (2)
- 64. F.C. du Luy de Béarn

Saison 2022/2023

DATES	National 2	National 3	Autres manifestations	Coupe de France	Régional 1	Régional 2 et 3	Coupe de Nouvelle-Aquitaine
DIMANCHE	championnats N2/N3 : rencontres prévues le samedi			Important ! La Commission des Compétitions est souveraine pour replacer, aux dates laissées libres sur ce calendrier, des rencontres qui ne se seraient pas jouées (intempéries, cas exceptionnel) aux dates prévues.			
07/08/2022							
14/08/2022							
21/08/2022	J1						
28/08/2022	J2	J1		Tour 1			
04/09/2022	J3	J2		Tour 2			Tour 1
11/09/2022	J4	RAT		Tour 3			Tour 2
18/09/2022	J5	J3			J1	J1	
25/09/2022	MR	RAT		Tour 4	RAT	RAT	Tour 3
02/10/2022	J6	J4			J2	J2	
09/10/2022	MR	RAT		Tour 5	J3	J3	
16/10/2022	J7	J5		Tour 6	J4	J4	
23/10/2022	J8	J6			J5	J5	
30/10/2022	MR	J7		Tour 7	J6	J6	
Mardi 1er Novembre 2022 (Toussaint)							
06/11/2022	J9	J8			RAT	RAT	Tour 4
Vendredi 11 Novembre 2022 (Armistice)							
13/11/2022	J10	J9			J7	J7	
20/11/2022	MR	RAT		Tour 8	J8	J8	
27/11/2022	J11	J10			J9	RAT	Tour 5
04/12/2022	J12	J11			J10	J9	
11/12/2022	J13	J12			J11	J10	
18/12/2022	J14	RAT			RAT	RAT	Tour 6
25/12/2022							
01/01/2023							
08/01/2023	MR	RAT		1/32èmes	RAT	RAT	
15/01/2023	J15	J13			J12	RAT	Tour 7
22/01/2023	J16	J14		1/16èmes	J13	J11	
29/01/2023	MR	J15			J14	J12	
05/02/2023	J17	RAT		1/8èmes : 8 février	RAT	RAT	Tour 8
12/02/2023	J18	RAT			RAT	RAT	
19/02/2023	MR	J16			J15	J13	
26/02/2023	J19	J17			J16	J14	
05/03/2023	J20	J18		1/4 : 1er mars	J17	J15	
12/03/2023	MR	J19			J18	J16	
19/03/2023	J21	RAT			RAT	RAT	
26/03/2023	J22	J20			J19	J17	
02/04/2023	J23	J21			J20	J18	
09/04/2023	MR	J22		1/2 : 5 avril	RAT	RAT	1/16èmes de Finale
Lundi 10 avril 2023 (Pâques)					RAT	RAT	
16/04/2023	J24	RAT			RAT	RAT	1/8èmes de Finale
23/04/2023	J25	RAT			J21	RAT	
30/04/2023	J26	J23		FINALE : 29 avril	J22	J19	
Lundi 1er Mai 2023 (Fête du Travail)							
07/05/2023	J27	J24			J23	J20	
Lundi 8 Mai 2023 (Victoire 1945)							
14/05/2023	J28	RAT			J24	J21	
Jeudi 18 Mai 2023 (Ascension)					RAT	RAT	1/4 de Finale
21/05/2023	MR	J25			J25	RAT	
28/05/2023	J29	RAT			RAT	J22	
Lundi 29 Mai 2023 (Pentecôte)							
04/06/2023	J30	J26			J26		
11/06/2023			FESTIVAL SENIOR				1/2 Finales
18/06/2023							FINALE
25/06/2023							
01/07/2023			FINALE REGIONALE BEACH SOCCER				



	CFE D1	CFE D2	CNF U19	Régional 1	Régional 2	Coupe de France Féminine	Coupe Féminine Nouvelle-Aquitaine
Important ! La Commission des Compétitions Féminines est souveraine pour replacer, aux dates laissées libres sur ce calendrier, des rencontres qui ne se seraient pas jouées (intempéries, cas exceptionnel) aux dates prévues. Rencontres le dimanche (ou le samedi soir) pour les Seniors.							
21/08/2022							
28/08/2022						TOUR 1	
04/09/2022			J1			TOUR 2	
11/09/2022	J1	J1	J2	JOURNEE 1	JOURNEE 1		
18/09/2022	J2	J2	J3	JOURNEE 2	JOURNEE 2		
25/09/2022	J3	J3	J4	JOURNEE 3	JOURNEE 3		
02/10/2022	J4	J4	MR	RAT	RAT	TOUR 3	
09/10/2022			MR	JOURNEE 4	JOURNEE 4		
16/10/2022	J5	J5	J5	RAT	JOURNEE 5	TOUR 4	
23/10/2022	MR	J6	MR	JOURNEE 5	RAT		
30/10/2022	J6	J7	MR		RAT	FINALE REGIONALE	TOUR 1
Mardi 01/11/2022 (Toussaint)							
06/11/2022	J7	J8	J6	JOURNEE 6	JOURNEE 6		
Vendredi 11/11/2022 (Armistice)							
13/11/2022			MR	JOURNEE 7	JOURNEE 7		
20/11/2022	J8		J7	JOURNEE 8	RAT	TOUR 1 FFF	TOUR 2
27/11/2022	J9	J9	J8	JOURNEE 9	JOURNEE 8		
04/12/2022	J10	J10	J9	JOURNEE 10	JOURNEE 9		
11/12/2022	J11	MR	J10	JOURNEE 11	JOURNEE 10	TOUR 2 FFF	
18/12/2022	MR	MR	Barr. Elite	RAT	RAT		
25/12/2022							
01/01/2023							
08/01/2023	MR	MR		RAT	RAT		
15/01/2023	MR			JOURNEE 12	RAT	1/16èmes Finale	TOUR 3
22/01/2023	J12	J11		JOURNEE 13	JOURNEE 11		
29/01/2023	MR	MR		JOURNEE 14	JOURNEE 12	1/8èmes Finale	
05/02/2023	J13	J12		RAT	RAT		
12/02/2023	MR	J13		RAT	RAT		
19/02/2023				JOURNEE 15	JOURNEE 13		
26/02/2023	J14	J14		JOURNEE 16	JOURNEE 14		
05/03/2023	MR	MR		JOURNEE 17	JOURNEE 15	1/4 Finale	
12/03/2023	J15	J15		RAT	RAT		TOUR 4
19/03/2023	MR	MR		JOURNEE 18	JOURNEE 16	1/2 Finales	
26/03/2023	J16	J16		JOURNEE 19	JOURNEE 17		
02/04/2023	J17	J17		JOURNEE 20	JOURNEE 18		
09/04/2023				RAT	RAT		
Lundi 10/04/2023 (Pâques)							
16/04/2023	J18	J18		JOURNEE 21	RAT		TOUR 5
23/04/2023	MR	J19		JOURNEE 22	JOURNEE 19		
30/04/2023	MR	MR		JOURNEE 23	JOURNEE 20		
Lundi 01/05/2023 (Fête du Travail)							
07/05/2023	J19	J20		JOURNEE 24	JOURNEE 21		
Lundi 08/05/2023 (victoire 1945)							
14/05/2023	J20	J21		JOURNEE 25	RAT		
Jeudi 18/05/2023 (Ascension)				RAT			
21/05/2023	MR	MR		JOURNEE 26	JOURNEE 22	FINALE	
28/05/2023	J21	J22		RAT			TOUR 6
Lundi 29/05/2023 (Pentecôte)							
04/06/2023							TOUR 7
11/06/2023	J22						TOUR 8
18/06/2023							
25/06/2023							

DATES	VACANCES SCOLAIRES	ACTIONS TECHNIQUES	COUPE GAMBARELLA CREDIT AGRICOLE	CN U19	CN U17	U19 R1	U18 R1	U18 R2	U17 R1	U17 R2	U16 R1	U16 R2	U15 R1	U15 R2	COUPE U15	U14 R1	U14 R2	U13 CR		
Samedi	La Commission compétente est souveraine pour replacer, aux dates laissées libres sur ce calendrier, des rencontres qui ne se seraient pas jouées (intempéries, cas exceptionnel) aux dates prévues.																			
06/08/2022	Rentrée scolaire le jeudi 1er septembre																			
13/08/2022				J1																
20/08/2022				J2	J1															
27/08/2022				J3	J2															
03/09/2022				J4	J3															
10/09/2022			TOUR PRELIMINAIRE ?	J5	J4	J1	J1	J1	J1		J1	J1	J1	J1		J1	J1			
17/09/2022				J6	J5	RAT	RAT	RAT	J2		J2	J2	J2	J2		J2	J2			
24/09/2022			TOUR 1	J7	J6	RAT	RAT	RAT	J3		J3	J3	J3	J3		J3	J3			
01/10/2022			TOUR 2	J8	J7	J2	J2	J2	J4		J4	J4	J4	J4		J4	J4			
08/10/2022				J9	J8	J3	J3	J3	J5		J5	J5	J5	J5		J5	J5			
15/10/2022				J10	J9	RAT	RAT	RAT	RAT		RAT	RAT	RAT	RAT	TOUR 1	RAT	RAT			
22/10/2022			TOUR 3	MR	MR	RAT	RAT	RAT	RAT		RAT	RAT	RAT	RAT		RAT	RAT			
29/10/2022	du samedi 22 octobre au dimanche 6 Novembre																			
M. 01/11 - Toussaint																				
05/11/2022			TOUR 4	J11	J10	RAT	RAT	RAT	RAT		RAT	RAT	RAT	RAT	TOUR 2	RAT	RAT			
V. 11/11 - Armistice																				
12/11/2022				J12	J11	J4	J4	J4	J6		J6	J6	J6	J6		J6	J6			
19/11/2022			FINALE REGIONALE	J13	J12	J5	J5	J5	J7		J7	J7	J7	J7		J7	J7			
26/11/2022				J14	J13	J6	J6	J6	J8		J8	J8	J8	J8		J8	J8			
03/12/2022				J15	J14	J7	J7	J7	J9		J9	J9	J9	J9		J9	J9			
10/12/2022			TOUR 1 F.F.F.		MR	J8	J8	J8	RAT		RAT	RAT	RAT	RAT	TOUR 3	RAT	RAT			
17/12/2022	du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier			MR	MR	RAT	RAT	RAT	RAT		RAT	RAT	RAT	RAT		RAT	RAT			
24/12/2022																				
31/12/2022																				
07/01/2023			1/32èmes	MR	MR	RAT	RAT	RAT	RAT		RAT	RAT	RAT	RAT		RAT	RAT			
14/01/2023				J16	J15	RAT	RAT	RAT	RAT		RAT	RAT	RAT	RAT	TOUR 4	RAT	RAT			
21/01/2023				J17	J16	J9	J9	J9	J10	J1	J10	J10	J10	J10		J10	J10			
28/01/2023			1/16èmes	MR	MR	J10	J10	J10	J11	J2	J11	J11	J11	J11		J11	J11			
04/02/2023	du samedi 4 au dimanche 19 février			J18	J17	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT		RAT	RAT			
11/02/2023				J19	J18	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT		RAT	RAT			
18/02/2023			1/8èmes	MR	MR	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	TOUR 5	RAT	RAT			
25/02/2023				MR	MR	J11	J11	J11	J12	J3	J12	J12	J12	J12		J12	J12	J1		
04/03/2023				J20	J19	J12	J12	J12	J13	J4	J13	J13	J13	J13		J13	J13	J2		
11/03/2023			1/4 Finale	MR	J20	J13	J13	J13	J14	J5	J14	J14	J14	J14		J14	J14	J3		
18/03/2023				MR	MR	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT		RAT	RAT	J4		
25/03/2023				J21	J21	J14	J14	J14	J15	J6	J15	J15	J15	J15		J15	J15	J5		
01/04/2023			Finale Départementale U19 Pitch	J22	J22	J15	J15	J15	J16	J7	J16	J16	J16	J16		J16	J16	RAT		
08/04/2023	L. 10/04 - Pâques du samedi 8 au dimanche 23 avril		1/2 Finales	MR	MR	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	1/4 Finale	RAT	RAT	RAT		
15/04/2023				J23	J23	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT		RAT	RAT	RAT		
22/04/2023					J24	J24	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT		RAT	RAT	RAT		
29/04/2023				FINALE	MR	MR	J16	J16	J16	J17	J8	J17	J17	J17	J17		J17	J17	J6	
L. 01/05 - Fête Travail																				
06/05/2023				J25	J25	J17	J17	J17	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	1/2 Finales	RAT	RAT	J7		
L. 08/05 - Armistice																				
13/05/2023			Finale Régionale U19 Pitch	J26	J26	J18	J18	J18	J18	J9	J18	J18	J18	J18	RAT	J18	J18	RAT		
J. 18/05 - Ascension																				
20/05/2023				1/4 Finale	1/4 Finale		1/2 F. Acc. CN U19				1/2 F. Acc. CN U17							J8		
27/05/2023				1/2 Finales	1/2 Finales		F. Acc. CN U19				F. Acc. CN U17				FINALE			J9		
L. 29/05 - Pentecôte																				
03/06/2023				FINALE	FINALE															
10/06/2023																				
17/06/2023																				
24/06/2023																				



17 juin 2022

DATES	FUTSAL				
	La Commission FUTSAL est souveraine pour replacer, aux dates laissées libres sur ce calendrier, des rencontres qui ne se seraient pas jouées aux dates prévues				
SEMAINE	Calendrier F.F.F.	REGIONAL 1 - 1 poule de 12	REGIONAL 2 - 2 poules de 8	Coupe Nationale	Coupe Nouvelle-Aquitaine
Du 29 Août au 03 Sept.					
Du 05 au 10 Septembre	Finale Régionale Copa Coca Cola Futsal le samedi 10/09/2022				
Du 12 au 17 Septembre	TROPHEE DES CHAMPIONS				
Du 19 au 24 Septembre		JOURNEE 1	JOURNEE 1		
Du 26 Sept. au 01 Oct.		JOURNEE 2	JOURNEE 2		
Du 03 au 08 Octobre		JOURNEE 3	JOURNEE 3		
Du 10 au 15 Octobre		JOURNEE 4	RAT	TOUR 1	
Du 17 au 22 Octobre		JOURNEE 5	JOURNEE 4		
Du 24 au 29 Octobre		RAT	RAT	TOUR 2	
Du 31 Oct. au 05 Nov.		JOURNEE 6	JOURNEE 5		
Du 07 au 12 Novembre		JOURNEE 7	JOURNEE 6		
Du 14 au 19 Novembre		JOURNEE 8	JOURNEE 7		
Du 21 au 26 Novembre		RAT	RAT	TOUR 3	
Du 28 Nov. au 03 Déc.		JOURNEE 9	JOURNEE 8		
Du 05 au 10 Décembre		JOURNEE 10	RAT		
Du 12 au 17 Décembre				Finale Régionale	
TREVE HIVERNALE					
Du 02 au 07 Janvier					
Du 09 au 14 Janvier		JOURNEE 11	JOURNEE 9		
Du 16 au 21 Janvier		RAT	RAT	1/32èmes de Finale	TOUR 1
Du 23 au 28 Janvier		JOURNEE 12	JOURNEE 10		
Du 30 Janv. au 04 Février		JOURNEE 13	JOURNEE 11		
Du 06 au 11 Février		RAT	RAT		
Du 13 au 18 Février		RAT	RAT	1/16èmes de Finale	TOUR 2
Du 20 au 25 Février		JOURNEE 14	RAT		
Du 27 Fév. au 04 Mars		JOURNEE 15	JOURNEE 12		
Du 06 au 11 Mars		JOURNEE 16	JOURNEE 13	1/8èmes de Finale	
Du 13 au 18 Mars		JOURNEE 17	RAT		
Du 20 au 25 Mars		RAT	JOURNEE 14		
Du 27 Mars au 01 Avril		JOURNEE 18	RAT		
Du 03 au 08 Avril		JOURNEE 19	RAT	1/4 de Finale	
Du 10 au 15 Avril		RAT	RAT		1/4 DE FINALE
Du 17 au 22 Avril		RAT	PLAY OFF / DOWN - J1 Aller		
Du 24 au 29 Avril		JOURNEE 20	PLAY OFF / DOWN - J1 Retour		
Du 01 au 06 Mai		JOURNEE 21	RAT		
Du 08 au 13 Mai		RAT	PLAY OFF / DOWN - J2 Aller		
Du 15 au 20 Mai	DESIGNATION ACCEDANT au 22 Mai	JOURNEE 22	PLAY OFF / DOWN - J2 Retour	1/2 Finales	
Du 22 au 27 Mai					1/2 FINALES
Du 29 Mai au 03 Juin	PHASE ACCESSION D2 - J1		FINALE CHAMPION R2		
Du 05 au 10 Juin					FINALE
Du 12 au 17 Juin	PHASE ACCESSION D2 - J2			FINALE	

SOMMAIRE

- TITRE I -- NOMINATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION**
Article 1 -- Nomination
Article 2 -- Composition
- TITRE II -- FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION**
Article 3 -- Départements / Sections
Article 4 -- Réunion / Plénière / Permanence
Article 5 -- Décisions / Votes
Article 6 -- Procès Verbal
Article 7 -- Règlement Intérieur
Article 8 -- Budgets
Article 9 -- Fonction
- TITRE III -- ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION**
Article 10 -- Attributions
- TITRE IV -- DELEGUE REGIONAL - MISSION - ENGAGEMENTS**
Article 11 -- Mission
Article 12 -- Engagements
- TITRE V -- DELEGUE REGIONAL - RENOUVELLEMENT - LIMITE D'AGE - CLASSIFICATION**
Article 13 -- Renouvellement
Article 14 -- Limite d'âge
Article 15 -- Classification
- TITRE VI -- DELEGUE REGIONAL - RECRUTEMENT - PROMOTION - RETROGRATION**
Article 16 -- Recrutement
Article 17 -- Promotion
Article 18 -- Rétrogradation
- TITRE VII -- ACCOMPAGNATEUR - MODALITE - MISSION**
Article 19 -- Modalités
Article 20 -- Mission
- TITRE VIII -- MODALITES PRATIQUES DE LA MISSION DU DELEGUE**
Article 21 -- Tenue
Article 22 -- Horaires
Article 23 -- Auditions
- TITRE IX -- COMPORTEMENT ET OBLIGATIONS**
Article 24 -- Comportement - Obligations
- TITRE X -- RAPPORTS - LIGUE - DELEGUES - ADMINISTRATION**
Article 25 -- Indisponibilité
Article 26 -- Désignation
Article 27 -- Rapport
Article 28 -- Délégation Départementale
- TITRE XI -- DISCIPLINE - SANCTIONS - DROITS - SUSPENSION**
Article 29 -- Sanctions disciplinaires
Article 30 -- Sanctions administratives
Article 31 -- Droits de la défense
Article 32 -- Droit d'appel
Article 33 -- Suspension
- TITRE XII -- HONORARIAT - DIVERS**
Article 34 -- Honorariat
Article 35 -- Divers

TITRE I -- Nomination et Composition de la Commission

Article 1 - Nomination

- La Commission est nommée chaque saison par le Comité de Direction de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.
- En cas de vacance d'un membre de la Commission, il sera proposé au Comité de Direction de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine son remplacement.

Article 2 - Composition

- La Commission se compose :
 - ✓ d'un Président,
 - ✓ d'un représentant du Comité de Direction de la LFNA,
 - ✓ d'un représentant de la Commission Football Diversifié section FUTSAL,
 - ✓ d'autres membres.Les membres de la Commission doivent être des personnes majeures, licenciées dans un groupement sportif ou membres individuels de la LFNA.
- Ne peuvent être membres :
 - ✓ Les personnes de nationalité Française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales.
 - ✓ Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine, qui lorsqu'elle est prononcée par un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales.
 - ✓ Les personnes suspendues de toutes fonctions officielles ou les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave à l'esprit sportif.

TITRE II -- Fonctionnement de la Commission

Article 3 -- Départements / Sections

- La Commission comprend les départements suivants :
 - ✓ administratif (secrétariat, désignations, finances),
 - ✓ traitement et suivi des rapports,
 - ✓ stage, formation et recrutement,
 - ✓ délégués accompagnateurs,
 - ✓ délégués FUTSAL.

Article 4 - Réunion / Plénière / Permanence

- La Commission assume un suivi hebdomadaire pour assurer la gestion administrative.
- La Commission se réunit en plénière au minimum une fois par trimestre, et sur convocation de son Président.
- Tout membre de la Commission absent à plus de trois séances plénières sans raison motivée sera, après avoir été entendu, considéré comme démissionnaire.

Article 5 -- Décisions / Votes

- En l'absence du Président les séances sont présidées par un membre de la Commission mandaté par le Président.
- Les décisions sont prises à la majorité des voix exprimées par les membres de la Commission présents, à l'exclusion de toute autre personne qui doit se retirer au moment du vote.
- Chaque membre a droit à une voix et peut représenter au maximum un autre membre.
- En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Article 6 -- Procès Verbal

- Chaque séance commence par l'approbation du procès verbal de la séance précédente.
- Toute observation ou modification d'un procès verbal doit être consignée dans celui de la séance suivante.
- Chaque procès verbal est communiqué au Secrétaire Général de la LFNA pour validation.

Article 7 -- Règlement Intérieur

- La Commission élabore son règlement intérieur qui est soumis pour homologation au Comité de Direction de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine (LFNA).

Article 8 -- Budgets

- Un budget est attribué par le Comité de Direction de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine (LFNA) pour :
 - ✓ le fonctionnement de la Commission,
 - ✓ la gestion des désignations des différents championnats nationaux et régionaux,
 - ✓ la formation des délégués régionaux (stages et accompagnements).

Article 9 -- Fonction

- Toutes les fonctions à la Commission sont remplies bénévolement.

TITRE III -- Attributions de la Commission

Article 10 -- Attributions

- La Commission a pour mission de gérer le corps des délégués de la LFNA.
Dans ses attributions elle a pour mission :
 - ✓ Le recrutement des délégués régionaux (examen théorique et pratique sur le terrain), après avis favorable des Comités de Direction de District d'appartenance des candidats,
 - ✓ d'assurer le traitement et le suivi des divers rapports adressés à la Commission par les délégués lors de leurs différentes missions,
 - ✓ d'assurer la désignation des délégués sur les compétitions régionales ou sur les compétitions nationales par délégation de la Commission Fédérale des Délégués Nationaux,
 - ✓ d'assurer la formation et le suivi des délégués régionaux,
 - ✓ d'organiser des stages de délégués et des réunions d'information sur la fonction,
 - ✓ d'assurer aux Commissions Départementales une assistance lors de leurs stages,
 - ✓ de proposer en cours de saison un budget prévisionnel pour la saison suivante et de le soumettre à l'approbation du Trésorier Général de la LFNA,
 - ✓ de proposer suite à la demande expresse des intéressés, au Comité de Direction de la LFNA pour l'honorariat les délégués remplissant les conditions fixées,
 - ✓ de prendre contre un délégué (en activité ou honoraire) toute sanction jugée nécessaire et ce dans le respect des modalités définies au Titre XI du présent règlement .

TITRE IV -- Délégué régional - Mission - Engagements

Article 11 -- Mission

- Dans le cadre de la mission de représentant de la LFNA et de conseiller des clubs, la fonction de Délégué repose sur les principes suivants :
 - ✓ Veiller à l'application du règlement des compétitions,
 - ✓ Respecter et appliquer selon la compétition, les directives de la FFF et/ou de la LFNA et/ou de la Section délégués,
 - ✓ Prendre toutes les dispositions et initiatives permettant le bon déroulement de la rencontre, en dehors des prérogatives dévolues au corps arbitral,
 - ✓ Assurer la coordination entre toutes les composantes de la rencontre,
 - ✓ Rendre compte à la Commission de tous les faits dont il a été le témoin.

Article 12 -- Engagements

- Dans le cadre de la mission, le délégué s'engage à :
 - ✓ Respecter les règles de déontologie attachées à la fonction (**article 5 du règlement disciplinaire de la F.F.F**), << s'interdire de porter des accusations, proférer des propos déplacés, ou allégations mensongères à l'encontre de la F.F.F et/ou de la L.F.A et/ou de la LFNA, >>.
 - ✓ Se garder de critiquer en public, de quelque manière que ce soit, les instances dirigeantes de la FFF, LFA et/ou LFNA,
 - ✓ Garder en toutes circonstances son devoir de réserve,
 - ✓ Donner une image positive de la LFNA et de la fonction de délégué,
 - ✓ Agir avec calme, courtoisie et psychologie, mettre ses compétences au service du football..

TITRE V -- Délégué régional - Renouvellement - Limite d'âge - Classification

Article 13 -- Renouvellement

- Chaque saison, le délégué régional (en activité ou honoraire) est soumis à une demande de la Commission Régionale des délégués à un renouvellement de sa licence. Ce renouvellement devient effectif que suite à une homologation par les instances dirigeantes de la LFNA.
- Tout délégué ayant une fonction importante dans un club régional devra impérativement le signaler à la section des délégués. Cette dernière statuera sur la compatibilité des 2 fonctions.

Article 14 -- Limite d'âge

- Les délégués nationaux atteints par la limite d'âge en vigueur en Commission Fédérale (C.F.D.N), peuvent poursuivre leur activité au niveau régional au titre de délégué régional.
L'âge limite des promotionnels F.F.F. est fixé par la Commission Fédérale (C.F.D.N).
- Les délégués régionaux doivent remplir les conditions d'âge en vigueur en LFNA.
- Les délégués régionaux ne remplissant plus les conditions d'âge seront remis à la disposition de leur District.

Article 15 -- Classification

- Les délégués L.F.P et F.F.F appartenant à la LFNA sont nommés par la L.F.P. ou la F.F.F, cette liste est réactualisée au début de chaque saison.
 - ✓ les délégués L.F.P (Ligue Professionnelle)
 - ✓ les délégués F.F.F (A, A', B et Accompagnateur)
- Après renouvellement, la Commission propose au début de chaque saison au Comité de Direction de la LFNA, pour homologation, la classification des délégués régionaux et la liste des délégués accompagnateurs.
- Les délégués de la LFNA sont répartis selon la classification suivante :
 - ✓ les délégués régionaux LFNA (Promotionnel FFF A et B),
 - ✓ les délégués régionaux LFNA (Non Promotionnel FFF A et B),
 - ✓ les délégués stagiaires ou candidats LFNA,
 - ✓ les délégués spécifiques FUTSAL,
 - ✓ les délégués accompagnateurs.

TITRE VI -- Délégué régional - Recrutement - Promotion - Rétrogradation

Article 16 -- Recrutement

- Chaque saison un appel à candidature peut être ouvert et publié sur le site officiel de la LFNA.
- Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'âge en vigueur en LFNA et avoir impérativement l'aval du Président et du Comité de Direction de leur District d'appartenance.
- Le recrutement pourra s'effectuer en fonction des besoins géographiques de la Commission (la Commission pouvant introduire alors la notion de concours).
- La fonction de délégué est exclusive de celle d'arbitre.
- La Commission détermine le contenu de l'épreuve théorique de l'examen candidat délégué Ligue.
- Après étude des dossiers de candidatures reçus par la Commission, les candidats retenus devront selon leur antécédent satisfaisant, soit à un examen avec épreuve théorique et pratique, soit à une seule épreuve pratique.
 - ✓ épreuve théorique (questionnaire, rédactionnel, rapport, feuille de frais, entretien avec jury).
 - ✓ épreuve pratique en situation de délégué sur une rencontre (2 ou 3 contrôles terrain).

Article 17 -- Promotion

Article 17.1 Délégué National FFF

- Lors d'une demande de proposition de candidature de la part de la Commission Fédérale des Délégués Nationaux (C.F.D.N), la Commission proposera via l'accord du Comité de Direction de la LFNA, la candidature du(es) délégué(s) régional(aux) << promotionnel FFF N1 >>. répondant aux critères formulés par la C.F.D.N et en application des critères d'évaluation relatifs à la mission de délégué national.

Article 17.2 Délégué Régional << Promotionnel FFF >>

- Le délégué << Promotionnel FFF N1 >> ayant une moyenne générale inférieure à 16/20 sur ses divers accompagnements sera rétrogradé Délégué << Non Promotionnel N2 >>.
- Le délégué régional << Promotionnel FFF N2 >> ayant obtenu une moyenne générale d'au moins 17/20 sur ses divers accompagnements sera promu << Promotionnel FFF N1 >>.

Article 17.3 Délégué Régional << Non Promotionnel >>

- Le délégué << Non Promotionnel N1 >> ayant obtenu lors de son accompagnement une note inférieure à 17/20 sera rétrogradé Délégué << Non Promotionnel N2 >>.
- Le délégué << Non Promotionnel N2 >> ayant obtenu lors de son accompagnement une note supérieure à 17/20 sera promu Délégué << Non Promotionnel N1 >>.

Article 18 -- Rétrogradation

- Le délégué régional dont le comportement sur le terrain ou devant les Commissions ne donne pas satisfaction à la Commission, sera remis à disposition de son district.
- Le délégué régional qui obtient une moyenne générale inférieure à 15/20 lors de ses 2 derniers accompagnements, sera remis à disposition de son district
- Le délégué régional dont le comportement est en contradiction avec la charte du délégué, sera après avoir été entendu par la commission, remis à disposition de son district.

TITRE VII -- Accompagnement - Modalités - Missions

Article 19 -- Modalités

- Les accompagnateurs seront choisis par la Commission en fonction de ses besoins, et la liste sera soumise pour homologation par les instances dirigeantes de la LFNA.
- Les accompagnateurs doivent obligatoirement assister au(x) stage(s) organisé(s) par la Commission au(x) quel(s) ils sont conviés.
- La Commission se réserve le droit d'effectuer des accompagnements inopinés.

Article 20 -- Missions

- Assurer les accompagnements des délégués régionaux de Ligue.
- Envoyer le rapport d'accompagnement par voie informatique dans les 8 jours suivant la rencontre.
- Assurer toute autre mission que pourrait lui confier la Commission.
- Rédiger tout rapport d'incident survenu à l'occasion de sa mission.
- Conseiller et aider les délégués accompagnés.

TITRE VIII -- Modalités pratiques de la mission du délégué

Article 21 -- Tenue

- Lors de l'accomplissement de sa mission le délégué doit impérativement avoir une tenue correcte (veste, cravate) et obligatoirement avoir son badge apparent.

Article 22 -- Horaires

- Le délégué est tenu de respecter les horaires spécifiques à la compétition, obligation est faite de prévoir les aléas qui peuvent se produire au cours du déplacement.

Article 23 -- Auditions

- Les Commissions Régionales de Discipline et d'Appel de la LFNA peuvent faire appel au témoignage direct d'un délégué officiel. Ce dernier est tenu d'y répondre au même titre qu'une convocation devant la Commission.
- En cas d'absence à une convocation jugée non recevable, la commission prendra des mesures d'ordre disciplinaire définies au paragraphe XI du règlement intérieur.

TITRE IX -- Comportement - Obligations

Article 24 -- Comportement et Obligations

- Les délégués régionaux en activité ou honoraires s'interdisent de critiquer en public, de quelque manière que ce soit, les instances dirigeantes de la F.F.F. et/ou de la LFNA, ainsi qu'un de leurs collègues opérant, ou ayant opéré, sur un match.

- Les délégués ont obligation de signer la Charte du Délégué qui leur est remise en début de saison.
- Les délégués ont obligation d'assister aux stages de formation de la Commission sous peine de non désignation.

TITRE X -- Rapports Ligue - Délégués - Administration

Article 25 -- Indisponibilité

- Tout délégué est tenu de saisir son indisponibilité dans << mon compte FFF >> au plus tard un mois à l'avance (vacances, mission, convenance personnelle), sauf dans le cas d'urgence dûment motivée (maladie, travail,...). Il doit immédiatement en informer le responsable des désignations par SMS ou par E-mail.
- Toute absence à un match doit être motivée par écrit à la Commission.
- Tout délégué disponible non retenu par la Commission est mis à la disposition de son District.

Article 26 -- Désignation

- Les délégués LFNA doivent prendre connaissance de leur désignation sur internet via le **site FFF < portail des officiels >**.
- Les modifications portant sur les rencontres étant relativement fréquentes, il est conseillé de vérifier celles-ci, juste avant le départ pour son match, afin d'éviter un déplacement inutile (match remis, etc..).
- En tout état de cause, un officiel disponible étant susceptible d'être désigné sur une rencontre au dernier moment, il est rendu obligatoire pour chaque délégué non déclaré indisponible de vérifier son éventuelle désignation de dernière minute sur internet.
- Un délégué ne se rendant pas à une délégation faute d'avoir consulté ses désignations, sera après avoir été entendu sanctionné par la Commission.
- Un délégué qui se déplacera en pure perte faute d'avoir vérifié sur internet l'annulation de sa désignation ne pourra prétendre au remboursement de ses frais.
- Un délégué ne peut en aucun cas refuser d'officier dans une quelconque compétition.
- Les désignations sont subordonnées au besoin de la commission, à la position géographique des matchs à pourvoir.

Article 27 -- Rapport

- Après chaque délégation, le délégué régional doit obligatoirement faire parvenir son rapport dans les 24 heures.
- En cas de faits importants ou d'incidents graves en informer immédiatement le Président de la Commission.
- La rédaction du ou des rapport(s) de délégation doit respecter les directives de l'instance concernée (FFF ou LFNA).

Article 28 -- Délégation Départementale

- En cas de nécessité, la Commission peut demander à la Commission Départementale concernée de désigner un délégué de District sur certaines compétitions de la LFNA.
Cette désignation ne donne aucune prérogative spéciale à celui qui en bénéficie. Il ne peut notamment pas se réclamer du titre de délégué de Ligue sous prétexte qu'il est appelé à opérer dans une rencontre officielle organisée par la LFNA.

TITRE XI -- Discipline - Sanction - Droits - Suspension

Les sanctions prises à l'égard des délégués régionaux ou des accompagnateurs peuvent être d'ordre disciplinaire ou d'ordre administratif.

Article 29 -- Sanctions disciplinaires

- Les sanctions d'ordre disciplinaire sont prises par l'organisme compétent défini à l'article 4 du Règlement disciplinaire (annexe 2 des règlements généraux).

Article 30 -- Sanctions administratives

- La Commission peut proposer ou infliger une sanction administrative à un délégué pour mauvaise interprétation des règlements, faiblesse manifeste ou comportement incompatible avec les obligations de la fonction.
- Les sanctions administratives ne s'appliquent qu'à la fonction de délégué.
 - ✓ Les sanctions d'ordre administratif pouvant être prises par la Commission :
 - avertissement,
 - non désignation pour une durée maximum d'un mois.
 - ✓ Par le Comité de Direction de LFNA sur proposition de la Commission :
 - non désignation d'une durée supérieure à un mois,

- déclassement,
- radiation du corps des délégués.

Article 31 -- Droits de la défense

- Le délégué ne peut être sanctionné qu'après avoir été invité à présenter sa défense ou avoir été entendu.
- En cas de comparution devant une juridiction à quelque niveau que ce soit, le délégué a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix.
- Pour les affaires dont la sanction peut être supérieure à un mois de non-désignation, le délégué est avisé quinze jours au moins avant la date de la réunion de la commission, par lettre recommandée avec accusé de réception (ou par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception), en l'informant :
 - ✓ qu'il est convoqué à cette séance pour les griefs énoncés dans la convocation,
 - ✓ qu'il peut présenter ses observations écrites ou orales,
 - ✓ qu'il peut être assisté par la personne de son choix,
 - ✓ qu'il peut consulter les pièces du dossier avant la séance,
 - ✓ qu'il peut indiquer 8 jours au moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la convocation à l'audience.

Le Président de la Commission pouvant refuser les demandes qui peuvent présenter un caractère abusif.

Article 32 -- Droit d'appel

- Un délégué a la possibilité de faire appel conformément aux articles 188 et suivants des Règlements Généraux, d'une décision prise à son encontre.

Article 33 -- Suspension

- Toute sanction à l'encontre d'un délégué régional fera l'objet d'une communication à la commission départementale des délégués de son District d'appartenance.
- Un délégué en situation de non désignation ou suspendu par sa Commission Départementale après avoir épuisé les différents degrés de juridiction sportive, ne peut durant sa suspension ou sa période de non désignation opérer pour le compte de la LFNA.
- Un délégué de la Ligue, en situation de non désignation ou suspendu par la Section délégués, ne peut opérer pour le compte de son district d'appartenance.

TITRE XII -- Honorariat - Divers

Article 34 -- Honorariat

- Le délégué ayant officié en Ligue Nouvelle-Aquitaine, peut après en avoir fait la demande expresse, sur proposition de la Commission, se voir attribuer l'honorariat par le Comité de Direction de la LFNA, dans les conditions suivantes : être atteint par l'application des limites d'âge en vigueur ou pouvoir justifier de dix années de présence en tant que délégué régional de Ligue.
- Les cas particuliers qui se présenteront seront étudiés par la Commission.

Article 35 -- Divers

- La Commission est habilitée à juger tous les cas non prévus par le présent règlement intérieur.

DATE BELFA	LIGUE	DISTRICT	NUMERO DU CLUB	NOM DU CLUB	NOM DU LABEL	NIVEAU DU LABEL	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT CHARENTE MARITIME	563775	AVENIR SPORTIF DE LA BAIE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT CHARENTE MARITIME	581685	C. J. FOOTBALLEURS EN COEUR DE SAINTONGE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT CHARENTE MARITIME	552605	E.S. SAINTES FOOTBALL	Label Jeunes FFF CA	Elite	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT CHARENTE MARITIME	553245	ENT. S. LA ROCHELLE	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT CHARENTE MARITIME	582344	ENT. S. TONNACQUOISE LUSSANTAISE	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT CHARENTE MARITIME	582344	ENT. S. TONNACQUOISE LUSSANTAISE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT CHARENTE MARITIME	582371	F. C. PORTES D'OCEAN 17	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT CHARENTE MARITIME	500491	U.S. AIGREFEUILLE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT CHARENTE MARITIME	590193	U.S. CERCOUX CLOTTAISE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA CHARENTE	552163	ANGOULEME CHARENTE F.C	Label Jeunes FFF CA Féminines	Argent	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA CHARENTE	518051	C.S. LEROY ANGOULEME	Label Jeunes FFF CA	Avis défavorable	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA CHARENTE	560102	G.J. LESSAC ABZAC CONFOLENS 16	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA CHARENTE	560102	G.J. LESSAC ABZAC CONFOLENS 16	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA CHARENTE	560916	GROUPEMENT DE JEUNES CHARENTE LIMOUSINE	Label Jeunes FFF CA	Avis défavorable	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA CHARENTE	526779	ST. RUFFEC	Label Jeunes FFF CA	Avis défavorable	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA CORREZE	520170	A.S. MEYSSACOISE DE F.	Label Jeunes FFF CA	Avis défavorable	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA CORREZE	506980	ET.S. AIGLONS BRIVE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Argent	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA CORREZE	542517	TULLE FOOTBALL CORREZE	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA CORREZE	524072	VARETZ A.C.	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA CORREZE	524072	VARETZ A.C.	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA CREUSE	542564	ENT.S. GUERETOISE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Argent	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	548459	ABP ST MEDARD EN JALLES	Label Jeunes FFF CA Futsal	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	518036	AM.S. TAILLANAISE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	505837	AVT G. JEANNE D'ARC CAUDERAN	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	505760	ET.S. EYSINAISE	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	505760	ET.S. EYSINAISE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Argent	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	581856	F. C. GRADIGNAN	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	552034	F.C. ARSAC LEPIAN MEDOC	Label Jeunes FFF CA Féminines	Argent	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	580598	F.C. BASSIN D'ARCACHON	Label Jeunes FFF CA Féminines	Argent	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	549494	F.C. COMMUNES DU CREONNAIS	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	549494	F.C. COMMUNES DU CREONNAIS	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	553258	F.C. DES PORTES DE L' ENTRE DEUX MERS	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	553258	F.C. DES PORTES DE L' ENTRE DEUX MERS	Label Jeunes FFF CA Féminines	Argent	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	500211	F.C. GIRONDINS DE BORDEAUX	Label Jeunes FFF CA	Elite	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	500211	F.C. GIRONDINS DE BORDEAUX	Label Jeunes FFF CA Féminines	Or	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	552012	F.C. MARTIGNAS ILLAC	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	553257	FC ESTUAIRE/ HAUTE GIRONDE	Label Jeunes FFF CA	Avis défavorable	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	500440	J. VILLENAVAISE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	505814	LA BREDE F.C.	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	525600	R.C. CHAMBERY	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	505679	SP.A. MERIGNACAIS	Label Jeunes FFF CA	Elite	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	505679	SP.A. MERIGNACAIS	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	500021	STADE BORDELAIS	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
14/04/2022	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	500021	STADE BORDELAIS	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Elite	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	500446	U ST MÉDARD DE GUIZIÈRES PETIT-PALAIS ET CORNEMPS	Label Jeunes FFF CA Féminines	Avis défavorable	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	511449	U. S. CENON	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
14/04/2022	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	515156	U.S. BOUSCATAISE	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	521895	U.S.C. LEOGNAN	Label Jeunes FFF CA Féminines	Argent	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA GIRONDE	544160	UNION SAINT BRUNO	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	524991	A.S. QUINCAI	Label Jeunes FFF CA	Avis défavorable	30/06/2022	30/06/2025

DATE BELFA	LIGUE	DISTRICT	NUMERO DU CLUB	NOM DU CLUB	NOM DU LABEL	NIVEAU DU LABEL	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	525277	A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS	Label Jeunes FFF CA Futsal	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	521755	AM.S. MIGNALOUX BEAUVOIR	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	506983	C.A. NEUVILLE	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	514535	C.S. DISSAY	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	506963	C.S. NAINTRÉ	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	582685	ET. S. LA PALLU	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	580551	F.C. A.S.M.	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	580551	F.C. A.S.M.	Label Jeunes FFF CA Féminines	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	552505	G.J. VALLEE VIENNE ET MOULIERE CHAUVIGNY	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	582161	GROUPEMENT DE JEUNES DES 3 VALLEES 86	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	514249	J.S. NIEUIL L'ESPOIR	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	551759	OZON F. C.	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	507038	U.ET.S. MONTMORILLON	Label Jeunes FFF CA	Excellence	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	507038	U.ET.S. MONTMORILLON	Label Jeunes FFF CA Féminines	Or	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	507564	U.S. MIGNE AUXANCES	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DE LA VIENNE	560210	UNION CERNAY ST GENEST	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	515733	AV.S. ECHIRE ST GELAIS	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	515733	AV.S. ECHIRE ST GELAIS	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	507145	F.C. BRESSUIRE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Argent	30/06/2022	30/06/2025
14/04/2022	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	563787	FOOTBALL CLUB BOUTONNAIS	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
14/04/2022	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	563787	FOOTBALL CLUB BOUTONNAIS	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Argent	30/06/2022	30/06/2025
14/04/2022	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	581428	GATI-FOOT	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	560923	GROUPEMENT C.O. CERIZAY INTERBOCAGE	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	560923	GROUPEMENT C.O. CERIZAY INTERBOCAGE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
14/04/2022	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	548135	R.C. PARTHENAY VIENNAIS	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	548135	R.C. PARTHENAY VIENNAIS	Label Jeunes FFF CA	Excellence	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	514355	U.A.NIORT ST FLORENT	Label Jeunes FFF CA	Elite	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	514355	U.A.NIORT ST FLORENT	Label Jeunes FFF CA Féminines	Or	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	553888	VAL DE BOUTONNE FOOT 79	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	531969	A.S. CHAMPCEVINEL	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	526763	A.S. COURSAC FOOT	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	526763	A.S. COURSAC FOOT	Label Jeunes FFF CA Futsal	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	517978	C.A. RIBERACOIS	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	517978	C.A. RIBERACOIS	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	516946	C.O. COULOUNIEIX CHAMIERES	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	516946	C.O. COULOUNIEIX CHAMIERES	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	507200	ET.S. BOULAZAC	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	525838	F.C. ATUR	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	525838	F.C. ATUR	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	550818	F.C. SARIAT MARCILLAC	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	517977	LES AIGLONS RAZACOIS	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	582233	LIMENS JSA	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	582233	LIMENS JSA	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	524990	SP.A. SANILHACOIS	Label Jeunes FFF CA Féminines	Argent	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	518053	U.S. TOCANÉ ST APRE	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	560220	UNION SPORTIVE PAYS DE FÉNELON	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	507210	A.S. EYMOUTIERS	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	507210	A.S. EYMOUTIERS	Label Jeunes FFF CA Féminines	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	507113	A.S. PANAZOL	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	507113	A.S. PANAZOL	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025

DATE BELFA	LIGUE	DISTRICT	NUMERO DU CLUB	NOM DU CLUB	NOM DU LABEL	NIVEAU DU LABEL	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	581314	AVENIR NORD FOOT 87	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	520169	C.A. RILHAC RANCON	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	520177	C.S. FEYTIAT	Label Jeunes FFF CA Féminines	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	546434	F.C. CANTON D'ORADOUR S/VAYRES	Label Jeunes FFF CA Féminines	Argent	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	520983	FOOT SUD 87	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	551395	G.J. FUN 87 HL	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	519926	J.S. LAFARGE LIMOGES	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	560360	LIMOGES FOOTBALL	Label Jeunes FFF CA Féminines	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	520964	S.C. VERNEUIL S/VIENNE	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	507946	SECTION A. LE PALAIS S/VIENNE	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	507946	SECTION A. LE PALAIS S/VIENNE	Label Jeunes FFF CA Féminines	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	545032	U.S. BESSINES-MORTEROLLES	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT HAUTE-VIENNE	546431	U.S. ENT. COUZEIX-CHAPTELAT	Label Jeunes FFF CA	<i>Avis défavorable</i>	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	533943	A.S. TARNOS DITE A. FEDERATIVE	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	533943	A.S. TARNOS DITE A. FEDERATIVE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	529258	CHALOSSE F. C. LAUREDE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	505752	F. C. MARENSIN	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	541055	F.C. MEESSOIS	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	549706	F.C. ST MARTIN DE SEIGNANX	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	549706	F.C. ST MARTIN DE SEIGNANX	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	560930	GROUPEMENT POLE FEMININ MONTOIS	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	560585	JEUNESSE SPORTIVE DU PAYS TARUSATE FOOTBALL	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	505739	LA JEANNE D ARC DE DAX	Label Jeunes FFF CA Féminines	Argent	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	510983	LA VIOLETTE ATURINE	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	510983	LA VIOLETTE ATURINE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	527825	PEYREHORADE S. SECTION F.	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	527825	PEYREHORADE S. SECTION F.	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	527927	S.A. ST SEVERIN	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	581325	SEIGNOSSE CAPBRETON SOUSTONS F. C.	Label Jeunes FFF CA Féminines	Or	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	531446	SP.C. ST PIERRE DU MONT	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	531446	SP.C. ST PIERRE DU MONT	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	535772	ST PAUL S.	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LANDES	505875	U.S. DE L'ARMAGNAC	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LOT ET GARONNE	522271	A.S. LIVRADAISE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LOT ET GARONNE	560792	F.C. PORTE D'AQUITAINE 47	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT LOT ET GARONNE	581309	GJ VAL DE GUYENNE 47	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	505608	ARIN LUZIEN	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	505684	AVIRON BAYONNAIS	Label Jeunes FFF CA Féminines	Argent	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	544159	F.C. DU LUY DE BEARN	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	533039	F.C. GANTOIS	Label Jeunes FFF CA Féminines	Argent	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	530332	F.C. LESCARIEN	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	524058	HASPARREN F.C.	Label Jeunes FFF CA	Elite	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	505689	LA JEANNE D'ARC DE BIARRITZ	Label Jeunes FFF CA Féminines	Argent	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	514041	LES CROISES DE ST ANDRE BAYONNE	Label Jeunes FFF CA	Espoir	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	514041	LES CROISES DE ST ANDRE BAYONNE	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	505788	LES GENETS D'ANGLET FOOTBALL	Label Jeunes FFF CA Féminines	Or	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	501681	PAU F.C.	Label Jeunes FFF CA Féminines	Or	30/06/2022	30/06/2025
	NOUVELLE-AQUITAINE	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	531930	U.S. ST PALAIS	Label Jeunes FFF CA Féminines	Bronze	30/06/2022	30/06/2025

LABEL SENIORS LFNA - Saison 2021/2022

Numéro club	Nom du club	District	Niveau club	Résultat 21-22	Encouragement	Petit -100 licenciés
500134	S.C. ST JEAN D'ANGELY	DISTRICT CHARENTE MARITIME	SENIORS RÉGIONAL 1	Espoir		-
507258	U.S. PONS	DISTRICT CHARENTE MARITIME	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Espoir		-
512740	U.S. LA GEMOZE	DISTRICT CHARENTE MARITIME	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Espoir		-
535822	FOOTBALL CLUB DE FONTCOUVERTE	DISTRICT CHARENTE MARITIME	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Espoir		-
544179	CHEPNIERS F. C.	DISTRICT CHARENTE MARITIME	SENIORS DEPARTEMENTAL 3	Espoir		petit
552605	E.S. SAINTES FOOTBALL	DISTRICT CHARENTE MARITIME	SENIORS RÉGIONAL 2	Espoir		-
553245	ENT. S. LA ROCHELLE	DISTRICT CHARENTE MARITIME	SENIORS RÉGIONAL 1	Espoir		-
560941	ATHLETIC CLUB SUD SAINTONGE	DISTRICT CHARENTE MARITIME	SENIORS DEPARTEMENTAL 1	Espoir		-
582344	ENT. S. TONNACQUOISE LUSSANTAISE	DISTRICT CHARENTE MARITIME	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Espoir		-
582371	F. C. PORTES D'OCEAN 17	DISTRICT CHARENTE MARITIME	SENIORS DEPARTEMENTAL 1	Espoir		-
500491	U.S. AIGREFEUILLE	DISTRICT CHARENTE MARITIME	SENIORS DEPARTEMENTAL 1	Non éligible	Encouragement	-
550574	A. S. CHADENAC JARNAC MARIGNAC	DISTRICT CHARENTE MARITIME	SENIORS DEPARTEMENTAL 3	Non éligible	Encouragement	-
500089	O. FC. DE RUELLE	DISTRICT DE LA CHARENTE	SENIORS RÉGIONAL 3	Espoir		-
509184	AM.S. SOYAUX	DISTRICT DE LA CHARENTE	SENIORS RÉGIONAL 3	Espoir		-
526779	ST. RUFFEC	DISTRICT DE LA CHARENTE	SENIORS RÉGIONAL 2	Espoir		-
552163	ANGOULEME CHARENTE F.C	DISTRICT DE LA CHARENTE	N2	Excellence		-
517422	A.S. BEYNAT	DISTRICT DE LA CORREZE	SENIORS RÉGIONAL 3	Espoir		-
524151	A.S. ST VIANCE	DISTRICT DE LA CORREZE	SENIORS DÉPARTEMENTAL 3	Espoir		petit
529272	U.S. LANTEUIL	DISTRICT DE LA CORREZE	SENIORS DÉPARTEMENTAL 1	Espoir		petit
529687	A.S. VIGILANTE MALEMORT	DISTRICT DE LA CORREZE	SENIORS DÉPARTEMENTAL 1	Espoir		-
530882	F.C. OBJATOIS	DISTRICT DE LA CORREZE	SENIORS DÉPARTEMENTAL 1	Espoir		-
531736	A.S.P.O. BRIVE	DISTRICT DE LA CORREZE	SENIORS RÉGIONAL 3	Espoir		-
560580	ENTENTE SR3V	DISTRICT DE LA CORREZE	SENIORS DÉPARTEMENTAL 1	Espoir		-
563730	ASSOCIATION SPORTIVE MARCILLAC CLERGOUX	DISTRICT DE LA CORREZE	SENIORS DÉPARTEMENTAL 3	Espoir		-
560182	FOOTBALL CLUB CORNOILIS FORTUNADAIS	DISTRICT DE LA CORREZE	SENIORS DÉPARTEMENTAL 1	Excellence		-
524072	VARETZ A.C.	DISTRICT DE LA CORREZE	SENIORS DÉPARTEMENTAL 1	Non éligible	Encouragement	-
527855	AM. ST HILAIRE VENARSAL	DISTRICT DE LA CORREZE	SENIORS DÉPARTEMENTAL 2	Non éligible	Encouragement	-
528898	FOY.RUR.EDUC.POP. ST GERMAIN	DISTRICT DE LA CORREZE	SENIORS DÉPARTEMENTAL 1	Non éligible	Encouragement	petit
527459	A.S. ST SULPICE LE GUERETOIS	DISTRICT DE LA CREUSE	SENIORS RÉGIONAL 3	Espoir		-
534026	U.S. ST FIEL	DISTRICT DE LA CREUSE	SENIORS DEPARTEMENTAL 1	Espoir		-
544360	ENT.S. MARCHOISE NOTH/ST PRIEST	DISTRICT DE LA CREUSE	SENIORS RÉGIONAL 2	Espoir		-
542564	ENT.S. GUERETOISE	DISTRICT DE LA CREUSE	SENIORS RÉGIONAL 1	Non éligible	Encouragement	-
500343	S.C. DE CADAUJAC	DISTRICT DE LA GIRONDE	SENIORS RÉGIONAL 3	Espoir		-
505597	BOULIACAISE F.C.	DISTRICT DE LA GIRONDE	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Espoir		-
505613	ST.J. MACAUDAISE	DISTRICT DE LA GIRONDE	DEPARTEMENTAL 1 - CLUB VIP	Espoir		-
505679	SP.A. MERIGNACAIS	DISTRICT DE LA GIRONDE	SENIORS RÉGIONAL 2	Espoir		-
505760	ET.S. EYSINAISE	DISTRICT DE LA GIRONDE	DEPARTEMENTAL 1 - CLUB VIP	Espoir		-
505811	PATRONAGE BAZADAIS	DISTRICT DE LA GIRONDE	SENIORS RÉGIONAL 3	Espoir		-
521556	F.C. BARPAIS	DISTRICT DE LA GIRONDE	DEPARTEMENTAL 1 - CLUB VIP	Espoir		-
521899	F. C. PESSAC ALOUETTE	DISTRICT DE LA GIRONDE	SENIORS RÉGIONAL 2	Espoir		-
525228	S.A. G. CESTAS	DISTRICT DE LA GIRONDE	SENIORS RÉGIONAL 1	Espoir		-
528538	A.S. CHAMBERY	DISTRICT DE LA GIRONDE	SENIORS DEPARTEMENTAL 3	Espoir		-
535776	C. MUNICIPAL OM. BASSENS	DISTRICT DE LA GIRONDE	DEPARTEMENTAL 1 - CLUB VIP	Espoir		-
551473	F.C. COTEAUX BORDELAIS	DISTRICT DE LA GIRONDE	SENIORS RÉGIONAL 3	Espoir		-
553257	FC ESTUAIRE/ HAUTE GIRONDE	DISTRICT DE LA GIRONDE	SENIORS RÉGIONAL 1	Espoir		-
560855	HAILLAN FOOT 33	DISTRICT DE LA GIRONDE	SENIORS DEPARTEMENTAL 4	Espoir		-
563803	F.C. DES GRAVES	DISTRICT DE LA GIRONDE	SENIORS RÉGIONAL 2	Espoir		-

Numéro club	Nom du club	District	Niveau club	Résultat 21-22	Encouragement	Petit -100 licenciés
501540	C.A. STE HELENE	DISTRICT DE LA GIRONDE	SENIORS RÉGIONAL 2	Excellence		-
505814	LA BREDE F.C.	DISTRICT DE LA GIRONDE	SENIORS RÉGIONAL 1	Excellence		-
525600	R.C. CHAMBERY	DISTRICT DE LA GIRONDE	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Excellence		-
580598	F.C. BASSIN D'ARCACHON	DISTRICT DE LA GIRONDE	SENIORS RÉGIONAL 1	Excellence		-
511449	U. S. CENON	DISTRICT DE LA GIRONDE	DEPARTEMENTAL 1 - CLUB VIP	Non éligible	Encouragement	-
551006	U. S. NORD GIRONDE	DISTRICT DE LA GIRONDE	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Non éligible	Encouragement	-
507434	S.C. VERRIERES	DISTRICT DE LA VIENNE	SENIORS DEPARTEMENTAL 1	Espoir		-
514249	J.S. NIEUIL L'ESPOIR	DISTRICT DE LA VIENNE	SENIORS DEPARTEMENTAL 1	Espoir		-
514535	C.S. DISSAY	DISTRICT DE LA VIENNE	SENIORS DEPARTEMENTAL 4	Espoir		-
514931	U.S. JAUNAY CLAN	DISTRICT DE LA VIENNE	SENIORS DEPARTEMENTAL 3	Espoir		-
519556	F.C. MONTAMISE	DISTRICT DE LA VIENNE	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Espoir		-
560258	FOOTBALL CLUB SMARVES ITEUIL	DISTRICT DE LA VIENNE	SENIORS DEPARTEMENTAL 1	Espoir		-
560869	FOOTBALL CLUB VOUNEUIL BÉRUGES	DISTRICT DE LA VIENNE	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Espoir		-
580846	U.S. DE L'ENVIGNE	DISTRICT DE LA VIENNE	SENIORS DEPARTEMENTAL 1	Espoir		-
581323	CROUTELLE FOOTBALL CLUB	DISTRICT DE LA VIENNE	SENIORS DEPARTEMENTAL 4	Espoir		petit
524364	F.C. JARDRES	DISTRICT DE LA VIENNE	SENIORS DEPARTEMENTAL 4	Excellence		-
513480	F.C. LOUDUN	DISTRICT DE LA VIENNE	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Non éligible	Encouragement	-
519555	F.C. FLEURE	DISTRICT DE LA VIENNE	SENIORS DEPARTEMENTAL 1	Non éligible	Encouragement	-
525277	A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS	DISTRICT DE LA VIENNE	SENIORS DEPARTEMENTAL 4	Non éligible	Encouragement	-
520570	ESPE. TERVES ES	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	SENIORS RÉGIONAL 3	Espoir		petit
522232	U.S. VRERE ST LEGER DE MONTBRUN	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Espoir		-
550743	C.S. DE LA VENISE VERTE	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	SENIORS DEPARTEMENTAL 3	Espoir		-
553454	ENT. S. BEAULIEU - BREUIL	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Espoir		-
581428	GATI-FOOT	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Espoir		-
515100	AV.S. AIFFRES	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	SENIORS RÉGIONAL 2	Excellence		-
548345	F.C. PAYS ARGENTONNAIS	DISTRICT DES DEUX-SEVRES	SENIORS DEPARTEMENTAL 1	Non éligible	Encouragement	-
516946	C.O. COULOUNIEUX CHAMIERES	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	SENIORS DEPARTEMENTAL 1	Espoir		-
517978	C.A. RIBERACOIS	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	SENIORS RÉGIONAL 3	Espoir		-
518053	U.S. TOCANE ST APRE	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Espoir		-
560219	UNION SPORTIVE CHANCELADE MARSAC 24	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Espoir		-
580587	FC BASSIMILHACOIS	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	SENIORS DEPARTEMENTAL 1	Espoir		-
507200	ET.S. BOULAZAC	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	SENIORS RÉGIONAL 1	Excellence		-
528532	F.C. DE LIMEUIL	DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	SENIORS DEPARTEMENTAL 1	Non éligible	Encouragement	-
507113	A.S. PANAZOL	DISTRICT HAUTE-VIENNE	SENIORS RÉGIONAL 2	Espoir		-
519926	J.S. LAFARGE LIMOGES	DISTRICT HAUTE-VIENNE	SENIORS RÉGIONAL 2	Espoir		-
546431	U.S. ENT. COUZEIX-CHAPTELAT	DISTRICT HAUTE-VIENNE	SENIORS RÉGIONAL 2	Espoir		-
546434	F.C. CANTON D'ORADOUR S/VAYRES	DISTRICT HAUTE-VIENNE	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Espoir		-
581314	AVENIR NORD FOOT 87	DISTRICT HAUTE-VIENNE	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Espoir		-
540403	LIMOGES BEAUBREUIL F. C.	DISTRICT HAUTE-VIENNE	SENIORS RÉGIONAL 2	Non éligible	Encouragement	-
518160	F.C. MORCENX / ARENGOSSE	DISTRICT LANDES	SENIORS RÉGIONAL 3	Espoir		-
524139	ST PERDON S.	DISTRICT LANDES	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Espoir		-
582261	JEUNESSE SPORTIVE LALUQUE RION FOOTBALL CLUB	DISTRICT LANDES	DEPARTEMENTAL 1 INTERMARCHE	Espoir		-
505608	ARIN LUZIEN	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	SENIORS RÉGIONAL 1	Espoir		-
505788	LES GENETS D'ANGLLET FOOTBALL	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	NATIONAL 3	Espoir		-
514041	LES CROISES DE ST ANDRE BAYONNE	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	SENIORS RÉGIONAL 2	Espoir		-
524058	HASPARREN F.C.	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	SENIORS RÉGIONAL 3	Espoir		-
544832	F.C. LA RIBERE	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	SENIORS RÉGIONAL 3	Espoir		-
582370	F.C. OLORON BEARN	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	SENIORS DEPARTEMENTAL 1	Espoir		-
522899	S.A. MAULEONAI	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	SENIORS RÉGIONAL 3	Non éligible	Encouragement	-

Numéro club	Nom du club	District	Niveau club	Résultat 21-22	Encouragement	Petit -100 licenciés
551459	CARRESSE SALIES F. C.	DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	SENIORS DEPARTEMENTAL 2	Non éligible	Encouragement	-

Niveau	Résultat final
Espoir	72
Excellence	9
Elite	0
Total éligible	81
Encouragement	16



TARIFS GENERAUX

1 - COTISATIONS (suivant niveau équipe 1)

Compétitions NATIONALES	324,50 €
Compétitions REGIONALES - R1, R2, R3	292,00 €
Compétitions FEMININES NATIONALES et REGIONALES	194,00 €
Compétitions DISTRICTS - D1, D2, D3	194,00 €
Compétitions DISTRICTS - D4, D5, D6	163,00 €
Compétitions DISTRICTS - Clubs de jeunes	107,00 €
Compétitions FEMININES DISTRICTS	102,00 €
Compétitions FOOT-ENTREPRISE	102,00 €
Compétitions FOOT-LOISIR, FUTSAL, BEACH SOCCER, e-Foot	52,50 €
Membre individuel (prix licence dirigeant)	27,00 €
Caution nouveau Club (remboursée après 3 saisons)	373,00 €
Acompte sur licences nouveau Club	435,00 €

2 - DROITS D'ENGAGEMENT

CHAMPIONNATS

Régional 1	163,00 €
Régional 2	140,00 €
Régional 3	119,00 €
Seniors Féminines	43,50 €
Foot-Entreprise	43,50 €
Futsal	43,50 €
Beach Soccer	21,00 €
e-Foot	21,00 €
Jeunes Régionaux (masculins et féminins)	55,00 €
Jeunes Régionaux - Phase 2	34,00 €



TARIFS 2022/2023

COUPES REGIONALES

Coupe Nouvelle-Aquitaine	44,00 €
Coupe Nouvelle-Aquitaine Jeunes	25,00 €
Coupe Nouvelle-Aquitaine Féminines	22,00 €
Coupe Nouvelle-Aquitaine Foot-Entreprise	21,00 €
Coupe Nouvelle-Aquitaine Futsal	21,00 €

3 - PART SUR RECETTE (Forfaits par rencontre)

COUPE DE FRANCE

1er tour	16,00 €
2ème tour	21,00 €
3ème tour	42,00 €
4ème tour	53,00 €
5ème tour	74,00 €
<i>A partir du 6ème tour, forfait ou 30 % de l'excédent si supérieur</i>	
6ème tour	105,00 €

COUPE NOUVELLE-AQUITAINE

1er tour	16,00 €
2ème tour	16,00 €
3ème tour	21,00 €
4ème tour	21,00 €
5ème tour	31,50 €
6ème tour	31,50 €
7ème tour	31,50 €
8ème tour	31,50 €
1/16 de finale	53,50 €
1/8 de finale	53,50 €
<i>A partir des 1/4 de finale, forfait ou 30 % de l'excédent si supérieur</i>	
1/4 de finale	53,50 €
1/2 de finale	53,50 €
Finale	53,50 €



4 - FORFAITS

CHAMPIONNATS R1 (SENIOR - FEMININ - FUTSAL)

Seniors - 1 ^{er} forfait	200,00 €
Seniors - 2 ^{ème} forfait	300,00 €
Seniors - 3 ^{ème} forfait et forfait général	500,00 €
Seniors - Forfait 3 dernières rencontres	800,00 €

CHAMPIONNATS AUTRES NIVEAUX (SENIOR - FEMININ)

Seniors - 1 ^{er} forfait	100,00 €
Seniors - 2 ^{ème} forfait	200,00 €
Seniors - 3 ^{ème} forfait et forfait général	400,00 €
Seniors - Forfait 3 dernières rencontres	600,00 €

CHAMPIONNAT FUTSAL (HORS R1)

Futsal - 1er forfait	80,00 €
Futsal - 2ème forfait	160,00 €
Futsal - 3ème forfait et forfait général	300,00 €

CHAMPIONNATS JEUNES (HORS U14)

Jeunes jusqu'à U19 par forfait	100,00 €
Jeunes jusqu'à U19 - Forfait général	300,00 €

CHAMPIONNATS U14 LIGUE (applicable dès 2023/2024)

U14 Ligue - 1er forfait	500,00 €
U14 Ligue - 2ème forfait	500,00 €
U14 Ligue - forfait général	2 000,00 €

COUPES

Seniors - Forfait du 1er au 3ème tour	56,00 €
Seniors - Forfait à partir du 4ème tour	385,00 €
Seniors - Forfait à partir des 1/4 de finales	3 150,00 €
Jeunes - Forfait du 1er au 3ème tour	49,00 €
Jeunes - Forfait à partir du 4ème tour	194,00 €
Jeunes - Forfait à partir des 1/4 de finales	1 050,00 €

5 - ARBITRES - DELEGUES - OBSERVATEURS (Parcours le plus rapide)

INDEMNITE KILOMETRIQUE (barème FFF)

Indemnité kilométrique (barème FFF par km aller/retour)	0,446 €
Minimum à percevoir (60 km aller/retour)	26,46 €

INDEMNITE D'EQUIPEMENT ET DE FORMATION (Arbitres)

Championnat SENIORS R1 - Centre	61,00 €
Championnat SENIORS R2 - Centre	50,00 €
Championnat SENIORS R3 - Centre	44,00 €
Championnat SENIORS R1 - Assistants	45,00 €
Championnats SENIORS R2, R3 - Assistants	36,00 €
Championnat FEMININES R1 - Centre	61,00 €
Championnat FEMININES R2 - Centre	50,00 €
Championnats FEMININES R1 et R2 - Assistants	36,00 €
Championnat FOOT-ENTREPRISE R1 - Centre	50,00 €
Championnat FOOT-ENTREPRISE R2 - Centre	44,00 €
Championnats FOOT-ENTREPRISE R1 et R2 - Assistants	36,00 €
Championnats FUTSAL et Beach Soccer	28,00 €
Championnat U19 R1 et R2 - Centre	40,00 €
Championnats U19 R1 et R2 - Assistants	29,00 €
Championnats U18, U17, U16 et U15 (R1 et R2) - Centre	35,00 €
Championnats U18, U17, U16 et U15 (R1 et R2) - Assistants	28,00 €
Championnats U14 et U13 (R1 et R2) - Centre	31,50 €
Championnats U14 et U13 (R1 et R2) - Assistants	28,00 €
COUPE DE FRANCE - Tours préliminaires, 1 ^{er} et 2 ^{ème} tour - Centre	40,00 €
COUPE DE FRANCE - Du 3 ^{ème} au 6 ^{ème} tour - Centre	40,00 €
COUPE DE FRANCE - Tours préliminaires, 1 ^{er} et 2 ^{ème} tour - Assistants	35,00 €
COUPE DE FRANCE - Du 3 ^{ème} au 6 ^{ème} tour - Assistants	35,00 €
Coupes REGIONALES (Sauf jeunes) - Jusqu'au 1/16 ^{èmes} de finale - Centre	40,00 €
Coupes REGIONALES (Sauf jeunes) - A partir des 1/8 ^{èmes} de finale - Centre	40,00 €
Coupes REGIONALES (Sauf jeunes) - Jusqu'au 1/16 ^{èmes} de finale - Assistants	35,00 €
Coupes REGIONALES (Sauf jeunes) - A partir des 1/8 ^{èmes} de finale - Assistants	35,00 €



Plateau FUTSAL (forfait - Pas d'indemnité km)

72,00 €

Championnats et Coupes Nationales (Sauf jeunes)

Barème FFF

Coupes NATIONALES et REGIONALES (Jeunes jusqu'aux U18) - Centre

35,00 €

Coupes NATIONALES et REGIONALES (Jeunes jusqu'aux U18) - Assistants

28,00 €

Tournoi Seniors - Forfait par jour

53,50 €

Tournoi Jeunes - Forfait par jour

37,00 €

Indemnité manifestations organisées par LFNA

24,00 €

6 - DROITS ET FRAIS DE DOSSIER

Frais de constitution d'un dossier

13,00 €

Réserve - Réclamation avant match (frais de dossier)

34,00 €

Réserve - Réclamation après match - Art 187 des RG de la FFF (frais de dossier)

74,50 €

Demande d'évocation (frais de dossier)

40,00 €

Opposition à changement de club (frais de dossier)

29,00 €

Frais de dossier - Appel Ligue

105,00 €

Frais de dossier - Appel Disciplinaire

105,00 €

Forfait déplacement CRTIS pour classement Eclairage

73,50 €

Forfait déplacement CRTIS pour classement Terrain

110,00 €

7 - AMENDES

Non respect obligation nombre de dirigeants. Par dirigeant manquant (2 x prix licence)	55,00 €
Non respect du nombre de mutés hors période - 1^{ère} infraction	- €
Non respect du nombre de mutés hors période - à partir de la 2^{ème} infraction par match, plafonné à 3 000 € par saison	525,00 €
Absence A.G. - Clubs Nationaux	164,00 €
Absence A.G. - Clubs Régionaux	121,00 €
Absence A.G. - Clubs Départementaux	63,00 €
Absence A.G. - Clubs Foot-Entreprise, Foot-Loisir et Futsal	63,00 €
Feuille de match papier en retard	25,00 €
Feuille de match informatisée non transmise	25,00 €
Défaut d'enregistrement de résultat	13,00 €
Licence manquante	26,00 €
Non réponse à une convocation de commission régionale	68,00 €
Non fourniture de renseignements demandés par la LFNA	16,00 €
Non envoi de rapport demandé	40,00 €

8 - AMENDES DISCIPLINAIRES

Le tarif des amendes ci-dessous correspondent à des sanctions disciplinaires qui concernent des faits de jeu mineurs qui ne mettent pas en cause l'intégrité physique ou morale des joueurs, éducateurs, dirigeants, officiels et spectateurs.

1er Avertissement	14,00 €
2ème Avertissement	17,00 €
3ème Avertissement ou récidive dans le délai	29,50 €
Suspension de 1 match à 4 matchs	39,00 €
Suspension de 5 matchs	91,00 €
Suspension de 6 matchs	144,00 €
A partir du 7ème match de suspension (100 € en plus par match supplémentaire, limité à 1 000 €)	105,00 €

9 - SANCTIONS FINANCIERES POUR FAITS GRAVES

Le tarif des sanctions financières ci-dessous, correspondent à des sanctions disciplinaires qui concernent des faits de jeu graves pouvant mettre en cause l'intégrité physique ou morale des joueurs, éducateurs, dirigeants, officiels et spectateurs.

<p>➤ Art 13.1 Règlement disciplinaire FFF : Suspension pour Brutalités ou Coups n'occasionnant pas de blessure ou entraînant une blessure constatée par certificat médical sans incapacité temporaire de travail de 500 € à 1000€.</p>	<p>500 € à 1 000 €</p>
<p>➤ Art 14.1 Règlement disciplinaire FFF : Suspension pour Brutalités ou Coups occasionnant une blessure constatée par certificat médical entraînant une ITT inférieure ou égale à 8 jours de 1000 € à 5000€.</p>	<p>1 000 € à 5 000 €</p>
<p>➤ Art 13.2 Règlement disciplinaire FFF : Brutalités ou Coups occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical entraînant une ITT (au sens de la Sécurité Sociale) Supérieure à 8 jours de 5000€ à 10000€</p>	<p>5 000 € à 10 000 €</p>

Ces trois sanctions financières, indépendamment des sanctions disciplinaires qui seront prononcées par les commissions compétentes, pourront être assorties d'un sursis dans le cas où le club apporterait la preuve de la révocation définitive du licencié responsable des faits reprochés par lettre recommandée avec AR.

10 - STATUT DES EDUCATEURS ET DES JEUNES

Infraction au Statut en REGIONAL 1 (par match)	212,00 €
Infraction au Statut en REGIONAL 2 (par match)	127,00 €
Infraction au Statut en REGIONAL 3 (par match)	127,00 €
Infraction au Statut par match en U19/U17 et U15 DH	106,00 €
Infraction au Statut en U14 R1 ET R2	2 100,00 €
Absence à recyclage éducateur	127,00 €
Absence par journée obligatoire Responsable Technique Jeune (RTJ)	137,50 €
Absence RTJ - Forfait Annuel	265,00 €
Infraction au Statut des jeunes (par défaut d'obligation)	106,00 €



11 - STATUT DE L'ARBITRAGE (cf. tarif FFF)

1^{ère} Année d'infraction	
REGIONAL 1	189,00 €
REGIONAL 2	147,00 €
REGIONAL 3	126,00 €
Clubs FOOT-ENTREPRISE et FEMININS REGIONAUX	37,00 €
2^{ème} Année d'infraction : Amende DOUBLEE	x 2
3^{ème} Année d'infraction : Amende TRIPLEE	x 3
4^{ème} Année d'infraction : Amende QUADRUPLEE	x 4

12 - FRAIS DE DEPLACEMENTS

Membres et salariés (km A/R)	0,446 €
Indemnité de repas	21,00 €
Equipes dans les compétitions - Km Aller (Coupes, Caisses de péréquation)	1,06 €



LICENCES				
CATEGORIES	Libre	Féminines	Futsal ²	Foot Entreprise
Vétéran	27.00 €	27.00 €	23.50 €	27.00 €
Senior	27.00 €	27.00 €	23.50 €	27.00 €
Senior U20	27.00 €	27.00 €	23.50 €	27.00 €
U19 (- 19 ans)	27.00 €	27.00 €	23.50 €	27.00 €
U18 (- 18 ans)	27.00 €	27.00 €	23.50 €	27.00 €
U17 (- 17 ans)	21.30 €	21.30 €	21.30 €	21.30 €
U16 (- 16 ans)	21.30 €	21.30 €	21.30 €	21.30 €
U15 (- 15 ans)	21.30 €	21.30 €	21.30 €	
U14 (- 14 ans)	21.30 €	21.30 €	21.30 €	
U13 (- 13 ans)	12.20 €	12.20 €	12.20 €	
U12 (- 12 ans)	12.20 €	12.20 €	12.20 €	
U11 (- 11 ans)	12.20 €	12.20 €	12.20 €	
U10 (- 10 ans)	12.20 €	12.20 €	12.20 €	
U9 (- 9 ans)	12.20 €	12.20 €	12.20 €	
U8 (- 8 ans)	12.20 €	12.20 €	12.20 €	
U7 (- 7 ans)	11.10 €	11.10 €	11.10 €	
U6 (- 6 ans)	11.10 €	11.10 €	11.10 €	
Foot Loisir ²	27.00 €	27.00 €		
Dirigeant ²	27.00 €	27.00 €		
Volontaire	24.00 €	24.00 €		
Technique Régional	27.00 €	27.00 €		
Animateur	27.00 €	27.00 €		
Moniteur ¹	29.20 €	29.20 €		
Educateur Fédéral	27.00 €	27.00 €		
Arbitre	27.00 €	27.00 €		

¹ A laquelle il faut ajouter le contrat (29.00 €)

² Joueur Futsal ou Foot Loisir déjà licencié libre ou féminine dans le même club = **gratuité**
Dirigeant(e) déjà licencié(e) joueur dans le même club = **gratuité**



DROITS A CHANGEMENT DE CLUB		
Catégories	Période	Montant
Senior Vétérans U20	jusqu'au 15 août ¹	60.00 €
	à partir du 16 août ¹	100.00 €
U19 U18	jusqu'au 15 septembre ¹	60.00 €
	à partir du 16 septembre ¹	100.00 €
Senior Féminine et Foot-loisir	toute la saison	31.00 €
U14 U15 U16 U17	jusqu'au 30 septembre	gratuit
	à partir du 1er octobre	31.00 €
Autres Jeunes	toute la saison	gratuit
Arbitres²	toute la saison	1 000.00 €

¹ Les nouveaux clubs ou ceux reprenant une activité après une période d'inactivité totale d'au moins une année, bénéficie d'un tarif réduit à 31.00 € durant la première année.

² Sauf changement de résidence à plus de 50 kms avéré ou comportement violent du club quitté.